



**RAPPORT ANNUEL**

---

**2000-2001**

---

**DE L'ASSOCIATION**

---

**DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC**

## **ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC**

### **Conseil d'administration 2000-2001**

Marc Lacasse, président  
Dominique Maurel, première vice-présidente  
Frédéric Brochu, deuxième vice-président  
Marie-Josée Allard, secrétaire  
Marie-Josée Courchesne, trésorière  
James H. Lambert, comité des affaires professionnelles  
Brenda-Lee Leblanc, directrice de la région Centre  
Annick St-Jacques, directrice de la région Est  
Caroline Sauvageau, directrice de la région de Montréal  
Josée Tremblay, directrice de la région Nord  
Brigitte Pollock, directrice de la région Ouest

### **Comités**

Carol Couture, revue Archives  
Yvonne Painchaud, La Chronique  
Marie-Josée Courchesne, prix annuels  
Hélène Bernier, formation et perfectionnement  
Dominique Maurel, promotion et recrutement  
Yves A. Lapointe, site Web  
Louise Gagnon-Arguin, certification  
Diane Baillargeon, affaires législatives  
Josée Tremblay, XXXe congrès

Michel Marsan, commission de l'assemblée  
Marie-France Mignault, archiviste  
Andrée Gingras, directrice générale  
Sylvie Parent, secrétaire administrative

## **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Au terme de mon année passée à la barre de l'Association des archivistes du Québec, je m'apprête à vous livrer mon bilan d'activités de la dernière année. Il me semble que c'était presque hier que j'accédais à cette fonction. Et pourtant, douze mois se sont écoulés. Douze mois d'activités intenses qui laissent peu de répit, une chose n'attendant pas l'autre. Avec en toile de fonds, l'éternel dilemme : comment concilier travail et... travail bénévole. C'est donc, encore une fois, une année bien remplie qui se termine grâce aux efforts que vous, les membres, avez déployés tout au cours de l'année.

Rassurez-vous, je ne ferai pas ici la recension de toutes les activités qui se sont déroulées à l'Association au cours de la dernière année. Je me limiterai à souligner des faits saillants puisqu'il revient davantage aux comités et aux directions régionales de livrer un bilan plus exhaustif de leurs activités dans leur rapport transmis pour la présente assemblée.

Il n'en demeure pas moins que si nous avons à donner un qualificatif à cette année 2000-2001, ce serait celui de la concertation.

C'est donc sur cette lancée que je vous livrerai mon rapport, peut-être en vrac plutôt que par ordre de priorité, puisque dans tout cela, chaque personne, chaque équipe, chaque comité joue un rôle important dans la mécanique de l'Association et je m'en voudrais de tenter de hiérarchiser tout cela.

### **Comités quand vous nous tenez...**

Encore cette année, les instances de l'Association n'ont pas eu beaucoup de temps morts. Elles ont toutes été très actives et l'on peut s'estimer excessivement heureux d'avoir des bénévoles et des employés aussi dévoués qui s'impliquent dans des comités, voir même qui en prennent la responsabilité, qui y prennent goût et qui s'acquittent de leurs responsabilités. Au cours de l'année, je n'ai pas eu toutes les disponibilités pour communiquer régulièrement avec les responsables des comités. Je tiens à m'en excuser. Mais c'est aussi la confiance que j'investis en eux qui fait que je n'ai pas douté un instant qu'ils «livrent la marchandise» comme on dit. Sachez que j'apprécie énormément leur travail qui, bien souvent, se fait quelque peu dans l'ombre. Je me surprends moi-même à voir tout le chemin parcouru par l'Association.

### **L'appel du printemps - les mémoires**

Dans ce domaine, cette année n'aura pas fait exception aux dernières. Encore une fois, c'est au tout début de l'été que l'AAQ fut appelée à produire non pas un, mais deux mémoires. Le premier, déposé à la fin août, a porté sur la révision du projet de loi 122 intitulé *L'accès à l'information et la protection des renseignements personnels : un pas vers l'équilibre*. Pour faire un bref historique de cette question, je vous rappellerai qu'il s'agit en fait de notre troisième mémoire sur ce sujet. En 1997, l'AAQ était à la recherche d'un équilibre. Puis, en 1998, nous étions au seuil de l'équilibre. En août 2000, nous avons fait un pas vers l'équilibre. Face à l'équipe gouvernementale, nous menons 3 à 0 dans cette longue joute direz-vous? Point n'en faut, l'équipe gouvernementale a changé de frappeur désigné à quatre reprises. Oui, depuis 1997, l'AAQ s'est adressée à quatre ministres – bien disposés à collaborer – pour atteindre l'équilibre. Mais leur entraîneur aura décidé d'envoyer les trois derniers jouer à une autre position. La joute se poursuit et se poursuivra jusqu'à la dernière manche.

Le second mémoire, quant à lui, fût déposé à la mi-août. Intitulé *Loi sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information*, ce mémoire est le fruit du travail du Groupe des responsables de la gestion des documents du gouvernement du Québec (GRGD) en collaboration avec l'Association des archivistes du Québec. Sans l'initiative et le leadership du GRGD, l'AAQ n'aurait vraisemblablement pas été en mesure de produire un deuxième mémoire au cours de l'été. Nous pouvons donc nous féliciter de cette initiative qui nous aura permis de faire entendre notre voix dans ce dossier.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Il faut dire un grand merci à notre responsable des affaires législatives, Diane Baillargeon, et à son équipe, de nous avoir concocté ces deux mémoires. Elle que j'ai même harcelée jusqu'à Paris, par courrier électronique, pour m'enquérir de la date de son retour et du moment où elle pourrait s'attaquer à un premier mémoire, alors qu'elle s'arrachait les cheveux lors de son stage technique international.

Peut-on souhaiter que cet été pourra être vécu béatement par la responsable des affaires législatives et les membres de son équipe? Je le leur souhaite.

**D'une affaire à une autre - le Comité des affaires professionnelles (CAP)**

Le CAP aura informé les membres de l'Association de leurs nombreux dossiers et des actions toutes aussi nombreuses entreprises au cours de l'année. Les personnes qui ont suivi avec attention les actions du CAP dans le bulletin *La Chronique*, auront donc constaté avec quel enthousiasme le comité s'est acquitté de ses multiples tâches. Il va sans dire que les travaux du comité ne sauraient être menés sans des efforts quasi frénétiques des membres de ce comité, notamment du responsable, James Lambert. Tel qu'il l'avait mentionné l'an dernier, James laisse la place de responsable du CAP à la relève. Je profite donc de ce texte solennel pour le remercier, lui et son équipe – ceux qui quittent, ceux qui poursuivent et ceux qui débutent - de nous avoir occupé, le comité exécutif, le conseil d'administration ainsi que les membres, tout au cours de l'année.

Je soulignerai également une action importante menée au cours de l'année – ce printemps en fait – portant sur l'étude du fonctionnement de l'Association et qui fût dirigée par Sylvie Côté. Vous avez reçu le *Rapport sur le fonctionnement et les structures de l'Association des archivistes du Québec*. Prenez connaissance attentivement des résultats de l'étude de même que des premières recommandations fournies par le CAP et vous serez à même de constater que les efforts déployés sont grands et les attentes immenses. Cette étude n'est pas là pour nous donner une image de l'Association à un moment donné dans le temps. Elle est là pour nous aider à progresser. Considérant ces éléments, il nous est apparu important d'obtenir les réactions des comités et des membres face à ce document qui, il va s'en dire, aura des suites.

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner le suivi qu'a assuré le CAP dans le dossier du rapport Arpin. L'Association a sensibilisé madame Diane Lemieux, la nouvelle ministre de la Culture et des communications du Québec, afin qu'elle poursuive sur la voie empruntée par son prédécesseur, madame Agnès Maltais. Cette dernière laissait sous-entendre, dans un communiqué publié le 2 mars dernier, que les archives, entre autres, demandaient des études supplémentaires avant la présentation d'un projet de politique du patrimoine, accompagné d'un plan d'action quinquennal et d'une loi sur le patrimoine. Vous vous doutez bien que l'Association sera très attentive aux développements dans ce dossier.

**Pas de récréation pour la formation - le Comité de formation et de perfectionnement (CFP)**

Vous le savez tous, les activités de formation et de perfectionnement constituent l'une des priorités de l'Association. C'est le comité par lequel les membres se rassemblent, échangent et perfectionnent leur art. Cette année n'aura pas fait exception. Nous avons eu droit à une surprise automnale longtemps attendue avec l'annonce du versement de ressources financières dans le cadre du programme du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). Cette annonce tardive aura exigé du CFP qu'il intervienne rapidement afin de revoir et de soumettre un projet rencontrant les exigences de ce programme. C'est avec une diligence extraordinaire que le comité s'est acquitté de cette tâche avec les partenaires et les directions régionales pour atteindre ses objectifs de formation. Ce printemps encore, Hélène Bernier, la responsable du CFP, et son équipe ont dû préparer une autre activité de formation, toujours dans le cadre du RCIA.

En plus de ces activités, le comité a procédé à l'actualisation de sa politique de formation et de perfectionnement, émise en 1993, et qui vous est proposée aujourd'hui pour approbation.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Le comité – et évidemment l'Association – peuvent s'estimer heureux d'avoir une collaboratrice engagée et des membres capables de travailler sous pression, de s'ajuster et de répondre aux exigences inhérentes aux programmes de subvention tout particulièrement et de produire les bilans d'activités.

**Quand la troupe se met en marche - le Comité de promotion et de recrutement (CPR)**

L'arrivée de Lynda Chabot au poste de responsable en cours d'année aura été salutaire pour remettre ce comité sur ses roues. Si le comité a fait peu parler de lui au cours de l'année, cela s'explique par son désir de ne mener que quelques actions ciblées, à court terme dans un contexte de restructuration du comité et des efforts déployés pour établir des priorités en fonction des ressources disponibles.

Mine de rien, il n'en reste pas moins que certaines actions en matière de recrutement ont été menées de sorte que l'Association voit le nombre de ses adhésions s'accroître encore cette année, mais surtout, l'on constate une fidélisation de ses membres. Ainsi, cette année nous amène près du cap des 600 membres.

**La revue - Archives - de l'année**

À la revue *Archives*, le fait saillant de l'année est assurément la publication de la bibliographie rétrospective 1994-1999. La boucle est donc «bouclée» avec la publication coup sur coup, dans le volume 31, de cette dernière rétrospective précédée de celle couvrant la période 1990-1995. Quant à la formation du comité, Carol Couture nous quitte pour d'autres fonctions. D'ailleurs, lors du congrès, il se trouvera sous d'autres cieux puisqu'il participera à un autre congrès, celui-là à Florence. Parlant de Florence, Florence Arès, qui voulait tranquillement laisser la place à d'autres, demeurera au comité de la revue pour une autre année. Elle appuiera Normand Charbonneau - qui succède à Carol - et l'équipe à laquelle se sont joints de nombreux collaborateurs et collaboratrices qui se lanceront dans une autre année des plus productives.

**Au fil des mots - La Chronique**

Un grand merci à la responsable et à l'équipe de *La Chronique* pour avoir vu avec diligence à fournir une information abondante aux membres de l'Association toute l'année. J'en profite aussi pour remercier toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont fait parvenir un texte au bulletin de l'Association. Puisse cela les encourager à poursuivre et en inciter d'autres à faire part de ce qui se passe dans leur milieu et qui touche la profession. Le bulletin doit être un organe de diffusion d'informations et il y a place aussi pour une information d'actualité, une information technique, une information professionnelle. Tout est dans la concision. Je remercie également la responsable et l'équipe pour leur patience et pour n'avoir pas trop tempêté devant un président, parfois en mal d'inspiration, parfois se torturant à tourner et retourner une phrase et qui, conséquemment, rendait son mot parfois sur le tard.

**Une rencontre en amène une autre - la concertation**

Je parlerai moins de la concertation, ne serait-ce que pour vous inciter à relire encore une fois le rapport de notre directrice générale, Andrée Gingras, qui trace un bilan de cette première année «officielle» de concertation. Je dis bien officielle puisque l'on célèbre le premier anniversaire de la mise en application de notre politique de concertation, bien que les activités de collaboration entre associations soient déjà une tradition au sein de l'Association.

Avec l'assistance de Frédéric Brochu tout au long de l'année, Andrée entreprend un tournant important pour l'Association, celui d'une ouverture vers d'autres associations, des associations de professionnels provenant d'autres disciplines avec lesquels nous partageons certaines priorités en matière de mise en valeur du patrimoine et plus spécifiquement des archives. Ces échanges sont et seront enrichissants pour une association qui désire aller de l'avant. Ces échanges pourront aussi être la source d'une certaine insécurité. En cours de route, nous serons fort probablement amenés à réfléchir sur nos façons de faire et d'agir. Nous serons également amenés à nous questionner sur le sens de nos interventions et

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

sur leur nombre. Cela est bien normal et nous n'en serons que mieux outillés dans nos activités associatives.

Pour l'un ou l'autre d'entre vous, ce bilan d'une année de concertation pourra paraître étourdissant ou modeste, complet ou inachevé, bien parti ou déjà trop engagé. Pour ma part, ce bilan doit d'abord être vu comme un travail progressif qui demande du temps : un temps précieux pour l'action appuyée par une réflexion qui se fait au fur et à mesure de notre engagement et du cheminement que nous accomplissons dans ce processus tout autant que comme association.

Cette année les activités de concertation auront été nombreuses. On sent déjà poindre le besoin maintenant d'affirmer et de consolider nos interventions pour éviter l'essoufflement, l'éparpillement. Tous deux ne sont pas le propre de la concertation, mais le fruit de notre désir de s'engager qui transparait dans tous les comités et de la sollicitation dont fait l'objet l'Association.

**D'une artère à l'autre – les sections régionales**

Les sections régionales sont en quelques sortes les poumons de l'Association. Elles insufflent énergie renouvelée et vitalité tout en oxygénant l'organisme. Si certaines régions sont plus riches que d'autres en terme de nombre de membres, il n'en demeure pas moins que chaque région a déployé tous les efforts nécessaires pour présenter des activités de formation à ses membres tout en leur offrant l'opportunité de s'exprimer et de joindre une équipe régionale et une association dynamique. Chaque année, c'est un nombre constant d'activités qui sont données et un nombre croissant de participants qui les fréquentent. C'est signe que l'encadrement fourni est apprécié et répond à des besoins. C'est tout au crédit des membres des directions régionales qui, en collaboration avec le Comité de formation et de perfectionnement, voient à répondre à ces besoins.

**L'expérience canadienne - le Bureau canadien des archivistes (BCA)**

Les six membres du Bureau canadien des archivistes (BCA) - la secrétaire générale et la secrétaire générale adjointe du BCA, les présidents et les vice-présidents des deux associations nationales que sont l'Association of Canadian Archivists (ACA) et l'Association des archivistes du Québec (AAQ) - ont mis de l'avant l'an dernier une formule de rencontre annuelle à l'automne et de conférences téléphoniques assez régulières. Il est alors possible d'échanger régulièrement avec nos collègues de la communauté archivistique anglophone. C'est l'occasion d'établir une collaboration, de concocter une position commune, d'assurer une présence et un mot à dire dans différents dossiers, tels que celui sur le droit d'auteur, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil canadien des archives (CCA), lors de la préparation des subventions déposées au CCA, dans le cadre du projet de Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) et j'en passe. Les échanges entre les six membres du BCA nous permettent de prendre le pouls relativement aux orientations et aux interrogations de nos collègues anglophones et d'envisager une collaboration dans des projets communs qui satisfassent aux besoins des deux associations qui, il faut l'avouer, vivent des réalités bien différentes.

**Du tac au tac - le secrétariat**

L'Association ne saurait se passer du soutien de Sylvie Parent et d'Andrée Gingras. Nous ne le répétons pas assez, mais ces deux personnes sont essentielles au fonctionnement de notre association. Elles sont souvent les voix et les oreilles de l'Association auprès des membres et des autres personnes qui cherchent à nous rejoindre. Nous avons donc vu à nous assurer de leur collaboration pour les prochaines années par le renouvellement de leur contrat respectif. Ainsi, considérant les nouvelles exigences qu'imposent la concertation, les demandes provenant des membres et du milieu, nous avons discuté avec nos deux employées des conditions de travail et leurs tâches respectives. De nouvelles définitions des tâches ont ainsi été produites, certains aménagements ont été apportés afin de rencontrer les exigences des uns et des autres, toujours dans l'esprit de mieux servir l'Association et ses membres, et que le tout soit aussi motivant et stimulant pour Sylvie et Andrée.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Au chapitre des outils de travail, je soulignerai rapidement la bonification de nos deux guides. Le guide d'organisation du congrès annuel présente les étapes de réalisation du congrès. On lui découvre aussi des vertus quasi médicinales en ce sens qu'il est un excellent réducteur de stress pour l'équipe qui s'active à la préparation du congrès annuel. Il en va également un peu de même avec le guide de fonctionnement qui est d'un inestimable secours sur les us et coutumes du fonctionnement de l'Association.

**Une grande sortie - le Congrès international du Conseil international des archives**

C'est par un heureux concours et une toute aussi heureuse arrivée de fonds pour cette occasion qu'il me fut possible en tant que président de participer au Congrès international du Conseil international des archives à Séville en septembre dernier. Le prochain congrès international aura lieu à Vienne en 2004. Je souhaite ardemment qu'il soit possible pour la présidente ou le président de l'Association à ce moment, de vivre cette expérience d'un congrès international. C'est une fenêtre internationale sur l'archivistique et un lieu privilégié pour côtoyer des archivistes comme nous. Il s'agit d'une occasion unique d'échanger avec des archivistes qui vivent des situations professionnelles particulières ou semblables aux nôtres, qui ont des visions parfois engagées de la profession et qui se passionnent dans des discussions sur cette «science» qu'est l'archivistique en refaisant le monde en quelque sorte... tout en commentant la cuisine locale.

**Les poignées de mains**

Cette année n'aurait pu être menée à terme sans la précieuse collaboration des membres du comité exécutif (CE) et du conseil d'administration (CA). Aujourd'hui, certains changent de chaise et d'autres se retirent des feux de la rampe. Je voudrais remercier tout spécialement Frédéric qui, au cours des trois dernières années, n'a pas ménagé ses efforts et ses conseils. Son assurance et son calme lui auront permis de mener l'Association dans un nouveau millénaire.

Chapeau également à Dominique Maurel, notre vice-présidente, qui en plus de prendre la barre de l'Association, prend également la direction d'Ottawa pour y occuper de nouvelles fonctions. Nous lui offrons tous nos encouragements et notre soutien pour entreprendre ces nouvelles fonctions.

Un grand merci également à notre secrétaire, Marie-Josée Allard, qui nous rappelait, lorsqu'elle transmettait les ordres du jour de nos réunions, combien nous avons de choses à discuter. Par les procès-verbaux, elle rapportait la substance de nos discussions parfois nombreuses et longues.

Enfin, comment ne pas remercier tous les bénévoles qui se sont manifestés et impliqués à un titre ou à un autre au cours de la dernière année.

Sur ces mots, merci et bon été à tous et à toutes.

Marc Lacasse  
président de l'AAQ

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

Il me fait plaisir de déposer le rapport des activités réalisées au cours de la dernière année au secrétariat de l'Association.

Suite aux orientations stratégiques de l'Association et aux mandats particuliers touchant la direction générale, le rôle premier visé par l'équipe du secrétariat est de supporter les décisions émanant du Conseil d'administration par l'implantation de ces dernières et par la consolidation des activités et des services existants.

## **CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS ET SERVICES DÉJÀ EXISTANTS**

### **Offres d'emploi**

À la demande de quarante-six employeurs, nous avons donné suite à près de soixante-dix offres d'emploi soit par la transmission des formulaires d'offres de services, soit par leur publication sur le site WEB et/ou à l'intérieur de *La Chronique* en plus d'effectuer le suivi auprès des membres intéressés et auprès des employeurs. Depuis l'an dernier, la transmission des offres de service peut se faire dorénavant par courriel. Suite au projet pilote mené au cours de l'hiver 2000 où les candidats ont été rejoints afin de mettre à jour leur période de disponibilité et le type de contrat désiré, la banque de données compte désormais ces nouvelles informations et nous permet de donner un service amélioré.

### **Reconduction des services périphériques.**

Nous avons reconduit les ententes corporatives auprès de diverses entreprises tant au niveau de l'hébergement, l'assurance générale, la location automobile... afin que les membres puissent bénéficier de tarifs avantageux.

À quelques reprises, nous avons négocié des échanges de services ou de promotion tel : Annonces publicitaires dans diverses revues, cartes postales - *Comment classer vos archives personnelles et familiales*, le Répertoire Québec dans le monde... favorisant ainsi l'accessibilité aux membres et le rayonnement de l'association.

Aux souhaits exprimés par certains membres, madame Parent a vérifié la possibilité d'offrir aux membres une activité sociale en l'occurrence un tournoi de golf, activité qui, malheureusement, n'aura pas de suite.

### **Répertoire des membres**

Pour la cinquième année, vêtu de ses nouvelles couleurs, le répertoire des membres a été rendu disponible à tous les membres au cours de l'automne dernier.

### **Stratégie promotionnelle**

Le dépôt des recommandations du groupe de travail sur les communications en juin 1998, d'où émergeait la recommandation d'une image professionnelle uniforme, a favorisé la reconduction de la signature de l'entente avec madame Colette Rivet, chargée des commandites pour la vente de publicité dans *La Chronique*, la revue *Archives* et pour le congrès. De plus, son mandat a été élargi en assurant la vente d'espaces publicitaires dans les nouvelles publications de l'AAQ tel les dossiers archivistiques appliqués et le guide traitant des archives familiales... Ont été revus, comme à chaque année, la tarification, les contrats ainsi que le processus organisationnel dont nous assurons la bonne marche.



---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Par cette démarche, nous voulons assurer une continuité avec nos acheteurs publicitaires ainsi que le meilleur placement publicitaire pour eux. Je tiens à remercier tous les responsables de ce dossier dans les différents comités ainsi que les auteurs des publications touchées pour leur collaboration au niveau du suivi auprès de madame Rivet ainsi qu'auprès du secrétariat.

**Support aux comités et directions régionales**

Nous avons tenté de répondre aux demandes d'information émanant de ces derniers dans des délais minimaux et de supporter les comités et les régions. Nous avons assuré le suivi administratif et financier des demandes de subvention, des publications et des activités de formation tenues dans les régions. Souvent confrontés à une date butoir, nous tenons à les remercier pour leur collaboration.

Nous avons assuré la bonne marche opérationnelle des dossiers de certification tant au niveau de la mise à jour de la banque de données que de l'émission des documents relatifs à ce service et de sa promotion. Cette année, 48 demandes ont été déposées pour un total de 289 demandes depuis l'implantation de ce service, il y a près de quatre ans.

Nous avons participé aux réunions qui ont amené différentes propositions dont la demande de certification lors du renouvellement de cotisation, les modifications aux statuts déposées en assemblée générale cette année et apporté les correctifs nécessaires aux différents formulaires. Je remercie les membres de ce comité pour leur support.

S'inscrivant dans le plan triennal d'orientation 1999-2002, pour une gestion adaptée à la conjoncture et dans un souci d'allègement de tâche auprès des divers bénévoles des directions régionales, le guide de fonctionnement des régions a été déposé en fin d'année dernière et a fait l'objet de présentations auprès des trésoriers des régions en début d'année d'opérations.

**Support administratif aux comités des congrès**

Suite au projet-pilote lors de la tenue du congrès de Magog, la gestion des inscriptions, des commandites et des finances s'inscrivent désormais dans nos activités régulières permettant ainsi aux membres du comité du congrès de se consacrer à l'essence même de cette activité. Aussi, afin de faciliter la tâche aux bénévoles s'impliquant dans un nouveau congrès et d'assurer une congruence entre la pratique et le guide de référence, nous avons mis à jour et bonifié ce dernier à la lueur de nouvelles façons de faire et de nos dernières expériences.

La saisie des inscriptions et l'accueil à la table du congrès ont été assurés par mesdames Marie-France Migneault et Sylvie Boulanger auxquelles nous offrons nos remerciements les plus sincères pour leur disponibilité, remerciements aussi répétés à madame Carole Saulnier pour le support informatique.

**Gestion administrative améliorée**

Suite à diverses subventions, nous avons pu nous doter d'outils permettant d'améliorer la gestion de l'Association. Ainsi, dans le cadre du programme «Carrière-Été», une étudiante universitaire en administration option finances a assuré la bonne marche du secrétariat pendant les vacances. De plus, ont été développés des outils financiers de façon à parfaire notre planification financière. Une subvention dans le cadre de «Jeunesse Canada au travail» a permis l'embauche d'une jeune archiviste qui, sous la supervision de l'archiviste de l'Association, a assuré tout au cours de l'été, la mise à jour des documents actifs et semi-actifs. De plus, conjointement, elles ont finalisé la revue du plan de classification de l'Association et ajusté en conséquence la saisie informatique des banques de données des documents semi-actifs et inactifs.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

## **MANDATS**

### **Assainissement et maintien de la santé financière**

Outre la mise en place d'outils financiers tel que mentionné précédemment, s'inscrivent à ce volet, les demandes de commandites et de subventions.

Après le refus essuyé l'an dernier pour un don de papier de la part de Domtar, celle-ci a reçu positivement notre demande cette année et nous la remercions grandement. Depuis deux ans, dans le cadre des congrès de Québec et de Montréal, le coût d'impression des Actes de ces congrès était assumé grâce au soutien financier de la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) qui, malheureusement, ne peut donner suite à notre demande cette année.

De plus, outre le support sur l'aspect financier des subventions touchant la formation, tel que mentionné antérieurement, une subvention nous a été accordée par «Jeunesse Canada au travail» ainsi que l'octroi d'un poste à un étudiant au cours de l'été via le programme Carrière-Été.

Actuellement, deux demandes de subventions sont en attente de réponse, soit une demande pour des étudiants en administration dans le cadre du programme Carrière-Été, et une dernière pour la poursuite de notre projet en archivistique via le programme Jeunesse Canada au Travail.

### **Intégration des nouveaux membres**

Outre la diffusion d'information concernant l'association et la façon d'y adhérer suite aux demandes reçues qui s'inscrivent dans notre gestion quotidienne, nous souhaitons la bienvenue à tout nouveau membre, via *La Chronique*, afin que ce dernier puisse s'intégrer plus facilement dans le réseau archivistique.

### **Visibilité accrue**

Outre la présentation de notre Association auprès des étudiants de l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université Laval, nous avons assuré notre présence lors de divers lancements, vernissages et activités tel le dépôt du Rapport Arpin, le Salon national de l'histoire et du patrimoine (Trois-Rivières), salon où nous serons présents encore cette année.

Nous avons favorisé les placements publicitaires auprès des groupes apparentés et la publication de nos coordonnées dans différents annuaires.

### **Visites régionales**

Afin de mieux connaître les préoccupations propres aux membres de chaque région, j'ai eu l'opportunité de me rendre dans la plupart des régions lors de la tenue d'activités de formation, d'assemblées générales, de réunions de congrès ou de réunions de concertation.

### **CONCERTATION :**

Suite à l'adoption en assemblée générale de *La Politique concernant la Concertation avec les organismes externes* en juin dernier à Montréal, j'ai été mandatée en octobre dernier à jouer un rôle de premier plan dans ce dossier. En lien avec le deuxième vice-président, monsieur Frédéric Brochu, nous avons représenté l'Association dans les dossiers suivants :

### **Entente de partenariat : RUDAEQ – AAQ**

Un partenariat longuement souhaité au niveau de la formation et d'échanges de service qui sera finalisé par la signature d'une entente au présent congrès.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**Observatoire de la culture et des communications**

Réunissant tous les intervenants du monde de la culture, l'Observatoire, regroupant des représentants du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil des Arts et des lettres, de la SODEC ainsi que de l'Institut de la Statistique du Québec, vise à établir le portrait du milieu et du fait, à être un carrefour d'information. Scindé en huit tables dont celle du Patrimoine et Musées dont fait partie l'AAQ, que j'ai représentée lors des deux dernières réunions, nous sommes à définir les différents paramètres et à identifier les priorités dans la collecte des données, exercice qui se tiendra au cours des prochains mois.

**Table inter associative**

Regroupant les principaux intervenants dans le domaine de l'information documentaire, l'AAQ a été représenté par monsieur Frédéric Brochu lors d'une première rencontre où ont été explorées diverses avenues de concertation et de partenariat. Au moment d'aller sous presse, une seconde rencontre était prévue en mai donnant suite aux orientations établies.

**Conseil des ressources humaines du secteur culturel canadien : Profils de compétence**

En novembre dernier, un groupe de travail regroupant les divers intervenants en archivistique et en information documentaire au niveau canadien dont l'AAQ, représenté par monsieur Victorin Chabot, proposait la création d'un comité conseil lequel orienterait les tâches du groupe de travail. Le mandat de ce dernier est la réalisation d'une trousse d'utilisation facilitant l'accès aux différents profils de compétence de notre profession.

Le comité conseil regroupant les directeurs généraux des diverses associations canadiennes s'est réuni à deux reprises, permettant ainsi d'établir les assises mais aussi les prémisses de la diffusion d'une telle trousse. La présentation de la trousse est prévue à l'automne prochain.

**Forum québécois du Patrimoine**

Cette instance de concertation qui regroupe plus de 26 organismes dédiés au patrimoine, dont l'AAQ, a retenu notre intérêt. Aussi, avons-nous été présents lors de l'assemblée annuelle en octobre dernier. D'autre part, monsieur James Lambert nous a représentés comme membre du chantier *Politique et structure globale du Patrimoine* lequel se penchait sur le *Rapport Arpin*. Madame Diane Baillargeon, quant à elle, nous représentait lors de la journée d'étude portant sur le rôle du milieu associatif dans le cadre du *Rapport Arpin*.

Ce ne sont là que quelques gestes, quelques présences qui ne représentent que quelques pas dans le rayonnement de notre profession, mais tout au long des différents rapports contenus dans ce document vous y retrouverez des gestes posés en partenariat, de concert avec d'autres organismes, avec d'autres intervenants.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont accepté de représenter l'AAQ le soir, les samedis et même lors de journées de travail, particulièrement monsieur James Lambert, responsable du Comité des affaires professionnelles et monsieur Frédéric Brochu qui a su si bien me guider dans ce nouveau mandat.

En terminant, j'aimerais vous souligner que nous avons reçu au cours de la dernière année plus de 3000 appels téléphoniques auxquels s'ajoutent 3142 courriers électroniques (une hausse de 35%) et quelques 850 télécopies démontrant le dynamisme de l'association, sa crédibilité et sa raison d'être. Sylvie et moi aimerions remercier tous les membres qui s'investissent dans leur association particulièrement tous les responsables des comités et des régions, sans oublier les membres du Conseil d'administration et du comité exécutif qui, malgré le volume impressionnant de dossiers, nous ont consenti temps et argent à la lumière des nouvelles réalités de l'Association.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Je m'en voudrais de passer sous silence le soutien de tous les organismes publics et privés pour leur contribution au niveau des ressources humaines, organisationnelles et financières dont les Archives nationales du Canada pour l'hébergement de notre site Web, et les Archives nationales du Québec qui nous offrent gratuitement, depuis de nombreuses années, le local pour le secrétariat et qui nous permettent d'utiliser leurs équipements. Ces soutiens sont des éléments motivateurs à la poursuite de notre mission.

Enfin, je tiens à mentionner un merci tout spécial à madame Sylvie Parent pour son professionnalisme, sa complicité et son support tout au cours de l'année. Sans elle, moult réalisations n'auraient pas vu le jour.

Un début de millénaire fort achalandé, une nouvelle année très prometteuse.

Andrée Gingras  
Directrice générale

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

## **SECRETARIAT**

### **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE**

Être secrétaire pour l'Association des archivistes du Québec consiste généralement à rédiger et à transmettre aux membres concernés les documents nécessaires au déroulement des réunions, soit les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de l'Assemblée générale. La secrétaire participe aux discussions et aux prises de décision du Conseil d'administration et du Comité exécutif. L'encadrement du travail de l'archiviste de l'Association fait aussi partie de ses fonctions.

#### **2000-2001**

Durant la deuxième année de mon mandat de secrétaire, j'ai participé aux quatre séances du Comité exécutif et aux cinq séances du Conseil d'administration. À ce nombre s'ajoutent plusieurs discussions par courriel et neuf séances du Comité exécutif tenues par voie électronique. Ces séances ont aussi fait l'objet d'un procès-verbal. Deux résumés ont été écrits pour *La Chronique* afin de tenir les membres de l'Association informés des activités, des décisions et des suivis effectués dans de nombreux dossiers.

Ce rapport annuel est mon dernier rapport à titre de secrétaire de votre association. J'aimerais en profiter pour remercier ceux et celles que j'ai côtoyés durant ces deux années. Grâce à eux, j'ai appris sur le rôle d'une secrétaire d'association professionnelle mais aussi sur l'importance d'une telle association.

Marie-Josée Allard  
Secrétaire de l'AAQ

### **RAPPORT DE L'ARCHIVISTE**

Voici un bref résumé des différents travaux effectués au cours de l'année 2000-2001.

Grâce à des subventions gouvernementales, l'Association a pu retenir les services d'Anick Arsenault qui a travaillé à la gestion des documents de l'AAQ pendant l'été 2000. Ses principales tâches ont été : l'ouverture des dossiers 2000-2001, le déclassé des dossiers semi-actifs, la mise à jour de la base de données et l'indexation des procès-verbaux des deux dernières années du conseil d'administration et du comité exécutif. Elle a aussi effectué le traitement de boîtes de dossiers provenant de différents comités. Anick m'a également été d'une aide précieuse dans la réalisation d'une liste de concordance entre le plan de classification et le calendrier de conservation. Cet outil facilitera le versement et la destruction des dossiers venus au terme de leur stade semi-actif.

Dans la prochaine année, j'envisage de finaliser la procédure de gestion des documents de l'AAQ qui avait été élaborée l'an passé. De plus, avec l'aide de Carole Saulnier, je désire apporter des modifications à la base de données afin de la rendre conforme à nos besoins actuels.

En terminant, je tiens à remercier trois étudiantes bénévoles qui m'ont grandement aidée pendant la dernière année. Il s'agit de Patricia Desgagné, Aude Lortie et Valérie Tremblay. Merci d'avoir donné de votre temps pour la gestion des documents de l'AAQ.

Marie-France Mignault  
Archiviste de l'AAQ

## **COMITÉS PERMANENTS**

### **COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES**

#### **1. Membres**

Le Comité des affaires professionnelles a bénéficié d'une relative stabilité cette année et d'une année additionnelle d'expérience, plusieurs membres de l'année dernière ayant continué à y siéger. Les personnes suivantes ont fait partie cette année du Comité :

Diane Baillargeon  
Hélène Cadieux  
Sylvie Côté  
Daniel Ducharme  
Marc Lacasse (ex-officio)  
James Lambert, responsable  
Serge Paquet (jusqu'au 5 octobre)  
Johanne Turbide

Hélène Cadieux, Sylvie Côté, Daniel Ducharme et James Lambert quitteront le CAP le 31 mai.

#### **2. Fonctionnement**

Compte tenu que les membres du Comité ont été répartis géographiquement de Toronto à Chicoutimi, le Comité a fonctionné par courrier électronique. Les membres se sont rencontrés une fois, au congrès, à Montréal. Le Comité a communiqué l'état de ses travaux par le biais de *La Chronique* en octobre et décembre 2000 et en mars et mai 2001. En outre, il a maintenu une présence sur le site web de l'Association pendant toute l'année. Enfin, le responsable a participé, à titre d'observateur avec droit de parole tel que prévu aux Statuts de l'AAQ, aux six réunions du conseil d'administration (CA).

#### **3. Actions prévues au Plan d'action 2000-2001**

Les actions suivantes ont été prises en conformité avec le Plan d'action 2000-2001 de l'AAQ.

##### 3.1 Veille archivistique

La veille archivistique mise en place l'année dernière a bien fonctionné. Aucun événement requérant une intervention du CAP n'est passé inaperçu ou a été repéré si tardivement qu'une intervention était devenue impossible. En outre, plusieurs interventions du CAP cette année ont été effectuées à la suite de demandes reçues de membres de l'AAQ.

##### 3.2 Affaires législatives

À la suite de l'abolition, l'année dernière, du Comité de suivi sur le dépôt du mémoire sur la révision des lois 65 et 68, Diane Baillargeon est devenue responsable des affaires législatives et membre du CAP sur une base expérimentale pendant un an. Habilement secondée par Marc Barrette et Michel Lévesque, elle a surveillé particulièrement les développements ou, dans certains cas, le manque de développements en matière d'affaires législatives sur les plans fédéral et provincial. Les interventions suivantes ont été entreprises.

###### *3.2.1 Projet de loi 122*

En juin 2000, le ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, M. Robert Perreault, a déposé à l'Assemblée nationale du Québec le *Projet de loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives*. En juillet, il a

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

annoncé, pour septembre 2000, la tenue d'une commission parlementaire sur la question, la troisième à se tenir sur ce sujet depuis 1997. L'AAQ a préparé un nouveau mémoire. Le projet de loi répondant largement aux demandes répétées des associations d'archivistes et d'historiens à l'effet de réduire la durée d'inaccessibilité et de permettre aux services privés d'archives d'acquérir des documents contenant des renseignements personnels, le mémoire cherchait surtout à renforcer le gouvernement dans ses positions tout en proposant certaines améliorations. Le texte du mémoire est disponible sur le site Web de l'AAQ à l'adresse suivante : <http://www.archivistes.qc.ca/interventions/pl122.html>. Malheureusement, la démission surprise du ministre Perreault, la nomination d'un remplaçant, le départ du Premier ministre Bouchard, l'arrivée de M. Bernard Landry à la tête du gouvernement et le remaniement ministériel qui s'en est suivi sont venus tour à tour bousculer l'échéancier de révision de ces législations. En fait, ce n'est que le 10 mai 2001 que s'est ouverte la commission parlementaire, et l'AAQ y a présenté son mémoire.

### *3.2.2 Avant-projet sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information*

Le ministre délégué à l'Autoroute de l'Information a déposé, à l'été 2000, un avant-projet de loi visant à assurer la valeur juridique des documents créés ou transférés sur un support numérique. Le ministre ayant décidé de tenir une commission parlementaire sur la question, l'AAQ a collaboré avec le Groupe des responsables en gestion documentaire au gouvernement du Québec (GRGD) pour préparer et présenter un mémoire. Celui-ci fut très bien accueilli par le ministre, et une collaboration s'est instaurée entre les rédacteurs, le GRGD et l'AAQ. Le *Projet de loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, découlant des travaux de cette commission parlementaire, a été déposé à l'Assemblée nationale à la fin de l'automne 2000, mais n'a pu franchir les étapes nécessaires à son adoption. Le GRGD et l'AAQ ont cependant été spécifiquement sollicités pour apporter leur concours au moment de la rédaction de la réglementation qui suivra l'adoption du projet de loi.

### *3.2.3 Accessibilité des données de recensement*

En mai 2000, le ministre responsable de Statistique Canada a mandaté un groupe d'experts pour faire le point sur la question de l'accessibilité des données nominatives de recensement. En novembre, le groupe d'experts déposait un rapport favorable aux revendications des archivistes et des historiens. Malgré cela, le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Brian Tobin, n'a pas donné suite aux recommandations du rapport. Le CAP a déposé un avis au CA sur la stratégie à adopter et une lettre fut envoyée à M. Tobin, pour l'inciter à aller de l'avant avec les recommandations du groupe d'experts.

### *3.2.4 Table ronde sur l'accès à l'information*

En mars 2001, l'AAQ a participé à une table ronde réunissant des professionnels des archives, des bibliothèques et de la recherche et portant sur la révision de la *Loi sur l'accès à l'information fédérale*. Le sommaire des discussions de cette journée est disponible sur le site Internet suivant : [www.atirtf-gea.gc.ca](http://www.atirtf-gea.gc.ca). Les participants à cette journée de réflexion ont souligné l'importance d'une saine gestion des documents gouvernementaux comme préalable à une accessibilité réelle à l'information. De plus, les représentants ont réclamé le versement aux Archives nationales du Canada des données nominatives des recensements effectués après 1901.

### 3.3 Projet de politique du patrimoine culturel du gouvernement du Québec (Rapport Arpin)

Le responsable du CAP, accompagné d'Andrée Gingras, a assisté au lancement du rapport du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé*. Par la suite, il a rédigé un communiqué de l'AAQ, paru le lendemain, présentant la réception favorable du rapport par l'AAQ ; il a été interviewé par un journaliste du *Devoir* sur le sujet ; il a participé à une rencontre d'un chantier du Forum québécois du patrimoine consacrée à l'étude du rapport ; il a rédigé pour la signature du président de l'AAQ un projet de lettre à la ministre de la Culture et des Communications d'alors, Mme Agnès Maltais, la pressant d'adopter prioritairement la 6<sup>e</sup> recommandation

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

du rapport, touchant les archives, et il a rédigé à l'intention du président de l'AAQ et des membres du CAP une analyse détaillée personnelle du rapport. Mme Maltais, peu avant le remaniement ministériel de mars 2001, a réagi officiellement au rapport Arpin en affirmant son intention de doter le Québec d'une politique et d'une loi sur le patrimoine culturel. Elle laissait entendre aussi qu'elle donnerait suite à la 6<sup>e</sup> recommandation du rapport Arpin, et mettait sur pied un comité *ad hoc* sur la situation des Archives nationales du Québec et de certains secteurs des archives privées tout en élargissant la portée de l'étude à l'ensemble du système archivistique. Le président de L'AAQ a envoyé une lettre à la nouvelle ministre, Mme Diane Lemieux, l'encourageant à maintenir les engagements de Mme Maltais et offrant la collaboration de l'AAQ. (Voir aussi, ci-dessous, 4.8 Forum québécois du patrimoine).

### 3.4 Politique archivistique

Le CAP devait émettre un avis au conseil d'administration sur l'à-propos de promouvoir l'adoption par le gouvernement du Québec d'une politique archivistique à l'instar de la politique muséale existante, en partie dans le but de donner une plus grande visibilité aux archives. Cette étude n'a pas été entreprise parce qu'il serait difficile d'envisager quelque orientation que ce soit tant que le gouvernement n'a pas indiqué ses intentions concernant la recommandation 6 du Rapport Arpin. Cependant, si l'étude approfondie du fonctionnement des Archives nationales du Québec, prévue dans cette recommandation, était étendue à l'ensemble du système archivistique québécois, tel que l'AAQ le souhaite, l'occasion devrait être saisie afin de regarder de plus près la pertinence d'une politique archivistique gouvernementale.

### 3.5 Fusions municipales

Au printemps 2000, ayant constaté la détermination et la rapidité avec lesquelles le gouvernement du Québec poussait son plan de fusions municipales, le CAP avait émis un avis invitant l'AAQ, en collaboration avec le Réseau des archives du Québec, à sensibiliser la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Mme Louise Harel, sur l'importance de la gestion professionnelle des archives lors de fusions éventuelles. Après consultation avec le conseil exécutif et huit archivistes municipaux, le CAP a proposé un projet de lettre qui fut adopté au conseil d'administration en août 2000. Le 7 septembre, le président de l'AAQ et le président du Réseau des archives du Québec (RAQ) ont envoyé cette lettre à la ministre. Copie conforme avec une lettre personnalisée ont été envoyées à Mme Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications; M. Robert Garon, conservateur des Archives nationales du Québec; M. Pierre Ménard, président de la Fédération québécoise de municipalités (FQM) et Mme Louise Duquet, présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Chacun de ces organismes (à l'exception du ministère de la Culture et des Communications) a été invité à désigner un représentant à un groupe de travail sur la gestion des archives dans le contexte de fusions de municipalités. Les ANQ et l'UMQ ont répondu positivement. L'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec et l'Association des directeurs municipaux du Québec ont par la suite exprimé leur intérêt à participer à cette action. Finalement, le ministère lui-même a mis sur pied un groupe de travail, présidé par les Archives nationales du Québec en les personnes d'abord de Diane Baillargeon et ensuite de Hélène Cadieux. Le CAP a recruté M. Michel Marsan comme représentant de l'AAQ à ce groupe de travail.

### 3.6 Projets de lettres d'intervention.

Au cours de l'année, les membres du CAP ont eu à rédiger, la plupart du temps pour la signature du président, des projets de lettres de protestation, de félicitations ou de remerciements en rapport avec l'une ou l'autre des interventions décrites dans ce rapport. En outre, le CAP a rédigé un projet de lettre de remerciements à M. Paul-André Comeau lors de sa démission comme président de la Commission d'accès à l'information du Québec ainsi que des lettres de félicitations à Mme Jennifer Stoddart lorsqu'elle a succédé à M. Comeau, en juillet 2000, et à Mme Diane Lemieux à l'occasion de sa nomination comme ministre de la Culture et des Communications en mars 2001.



---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

3.7 Reconnaissance du statut de l'archiviste en milieu de travail

Le CAP devait, cette année, faire adopter par le Conseil d'administration un rapport pour améliorer la reconnaissance de l'archivistique et de l'archiviste dans les milieux de travail. Un groupe de travail, constitué de Ghislaine Charest, Marie-Andrée Fortier, Dolorès Fortin, Hélène Laverdure et James Lambert a été formé. Dolorès Fortin a étudié l'approche de professions apparentées face à cette question; Marie-Andrée Fortier a étudié le fonctionnement d'Emploi-Québec; Ghislaine Charest a préparé un questionnaire, envoyé aux membres de l'AAQ avec *La Chronique* d'avril 2001, et James Lambert a recueilli et étudié les annonces d'emploi en archivistique pendant plusieurs mois, a analysé les réponses au questionnaire et rédigea un projet de rapport. Prévues initialement pour le mois d'avril, la présentation au CA de ce rapport est reportée à l'automne 2001. Par ailleurs, l'annonce d'ouverture de postes aux Archives nationales du Canada à l'automne 2000, et des critères d'engagement (qui, aux yeux de certains, faisaient peu de place à la formation en archivistique) a été l'occasion d'une discussion sur ARCAN-L concernant le peu de reconnaissance de l'archivistique en milieu de travail et sur les remèdes à ce problème chronique. La discussion ayant tourné en partie autour de la question de la certification des archivistes, le responsable du CAP, soutenu par Louise Gagnon-Arguin et Hélène Bernier du Comité de certification, s'est fait le porte-parole du programme de certification à l'AAQ auprès des archivistes du Canada anglais lors de ces échanges.

3.8 Initiative du gouvernement fédéral en gestion de l'information/technologies de l'information (GITI)

Le gouvernement fédéral s'est doté d'orientations stratégiques sur la gestion de l'information et des technologies de l'information. L'AAQ y a vu l'occasion de promouvoir l'archivistique et les archivistes québécois. Le CAP a émis un avis recommandant que l'AAQ parraine une intervention auprès des autorités fédérales afin de faire connaître la compétence des archivistes francophones. Outre l'objectif de promotion, le but de cette intervention était d'améliorer les possibilités d'engagement d'archivistes francophones dans le cadre de l'initiative fédérale. Cet avis ayant été accepté, le CAP a mis sur pied un groupe de travail *ad hoc* qui avait pour mandat de sensibiliser les fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de l'initiative fédérale de la qualité de l'archivistique québécoise et de la compétence des archivistes francophones. Ce groupe de travail fut composé de Hélène Cadieux, du CAP, coordonnatrice; Hélène Bernier, du Comité de formation et de perfectionnement; Florence Arès, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal et Danielle Thibeault, du Collège de l'Outaouais. Une lettre a été envoyée à M. Ian Wilson, archiviste national, afin de l'informer des démarches qui étaient entreprises par l'AAQ dans ce dossier. Une rencontre est prévue au mois de mai avec le Groupe responsable de la gestion des documents du Conseil du Trésor. Hélène Cadieux et Danielle Thibeault présenteront un document qui fera le parallèle entre les compétences et les habiletés développées par les archivistes québécois lors de leur formation, et celles qui sont exigées du personnel du gouvernement fédéral ayant des responsabilités en gestion documentaire. Des organismes reliés plus spécifiquement à la formation au gouvernement fédéral seront également rencontrés.

3.9 Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec

Au printemps de 2000, le CAP a constaté que les services d'archives étaient exclus de deux volets sur trois, du programme de financement du gouvernement du Québec intitulé *Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec* tandis que les musées y étaient admissibles, et que la raison invoquée était que les services d'archives ne faisaient pas de diffusion. Le CAP a alors émis un avis proposant d'étudier plus à fond le problème et, le cas échéant, d'appuyer une lettre de protestation écrite par la Table de coordination régionale sur les archives privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la ministre de la Culture et des Communications, Mme Agnès Maltais. Cet avis ayant été adopté par le CA, le CAP a étudié les critères d'admission au programme et, trouvant injustifiée l'exclusion des services d'archives agréés (du moins pour la raison donnée), a émis un deuxième avis comportant un projet de lettre à M. Marcel Dallaire, président du Fonds, pour la signature du président de l'AAQ, Marc Lacasse. Cet avis proposait aussi, selon la réaction de M. Dallaire, la mise en marche d'une action concertée de la part de l'AAQ, de la Table de coordination, du Réseau des archives du Québec, du Regroupement des

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

services d'archives privés agréés du Québec et du Regroupement des archivistes religieux. Le 18 juillet 2000, le président de l'AAQ a fait parvenir une lettre à M. Dallaire, protestant l'exclusion, sans raison apparente, des services d'archives comme organismes admissibles à recevoir des subventions dans les volets I et II du programme (les services d'archives étaient admissibles au volet III). Cette lettre notait que les services d'archives rencontraient des critères d'admissibilité publiés au même titre que les musées qui, eux, étaient admis au programme. Le 14 septembre 2000, M. Dallaire a répondu en refusant la demande de l'AAQ. Le CAP a alors mis sur pied le groupe de travail prévu dans son deuxième avis, le responsable du CAP agissant comme animateur. De façon concertée, les membres du groupe ont alors chacun envoyé une lettre à la ministre Agnès Maltais avec copie conforme à la ministre Diane Lemieux, alors ministre d'État au Travail et à l'Emploi et au président du Fonds de stabilisation, Marcel Dallaire, demandant l'admissibilité des services d'archives et aux volets I et II du programme ainsi qu'à tout nouveau programme de subvention issu de l'actualisation du protocole d'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et le Fonds de stabilisation. L'actualisation du protocole était rendue nécessaire par une nouvelle entente entre les ministres Maltais et Lemieux visant à aider financièrement les artistes, artisans et travailleurs culturels ainsi que les organisations culturelles. Le CAP a soumis au président de l'AAQ un troisième avis sur cette question comportant des recommandations pour la poursuite de la démarche avec les groupes partenaires actuels. Au début d'avril 2001, les services d'archives privées agréés ont appris qu'ils seraient dorénavant admissibles aux subventions dans le volet I du programme (le volet II ayant disparu). Le CAP a, par la suite, rédigé une lettre de remerciements à la nouvelle ministre Diane Lemieux que le président de l'AAQ a signée.

### 3.10 Le code de déontologie de l'AAQ

Le CAP devait, cette année, revoir le code de déontologie de l'AAQ à la lumière de celui adopté par la Section des affaires professionnelles du Conseil international des archives (CIA) et proposer au besoin des révisions au CA. Daniel Ducharme a rédigé un rapport d'analyse préliminaire qui dégage les points forts et les points faibles du code actuel de l'AAQ en comparaison avec le code du CIA ainsi que ceux de l'Association of Canadian Archivists, la Society of American Archivists et l'Associação dos arquivistas brasileiros. Le CAP, possiblement épaulé par un groupe de travail, doit étudier le rapport en vue de dégager des recommandations.

### 3.11 La normalisation des technologies de l'information et de leur mise en application

Le CAP devait proposer au CA une stratégie d'intervention auprès des développeurs des technologies de l'information. Aucun progrès n'a été enregistré dans ce dossier.

### 3.12 Le fonctionnement et les structures de l'AAQ

Le CAP devait faire adopter par le CA une étude sur le fonctionnement et les structures de l'AAQ. Le CAP a déposé en avril 2001 une étude réalisée par Sylvie Côté. Cette étude est divisée en deux parties. La première présente les résultats d'un sondage des membres de l'AAQ réalisé à l'aide de deux questionnaires, un pour l'ensemble des membres, envoyé avec *La Chronique* de janvier 2001, et l'autre, contenant quelques questions supplémentaires, destiné aux personnes ayant siégé au CA depuis 1997. La deuxième partie de l'étude propose 22 recommandations, basées sur l'analyse des résultats du sondage ainsi qu'une étude du mode de fonctionnement de neuf autres organismes tel que révélé par leurs sites web. Ce rapport sera communiqué aux membres de l'AAQ pour commentaires et discuté en profondeur à la réunion de planification du CA en août 2001.

### 3.13 Une politique d'intervention sur les plans régional, national et international

Le CAP devait faire adopter par le CA une politique d'intervention sur les plans régional, national et international. Aucun progrès n'a été enregistré dans ce dossier.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

3.14 Moyens de renforcer la position de l'AAQ sur le plan national

Le CAP devait faire adopter par le CA un rapport sur les moyens de renforcer la position de l'AAQ sur le plan national ( y compris les services aux membres hors du Québec). Aucun progrès n'a été enregistré dans ce dossier.

3.15 La révision des fonctions du CAP

À la suite d'une résolution adoptée par l'assemblée générale de juin 2000, le CAP devait proposer une révision de ses fonctions afin d'y inclure la recherche de candidats et de candidates à la 1ère vice-présidence. Le CAP a soumis un avis au CA proposant des modifications à son mandat et à ses fonctions telles que présentées dans le « Guide de fonctionnement » de l'AAQ. Ces modifications ont été adoptées le 21 octobre, et le nouveau mandat et les nouvelles fonctions ont été publiés dans *La Chronique* de décembre 2000 et affichés sur le site web de l'AAQ. Par ailleurs, le CAP a participé au mois de mai à la campagne entreprise afin de susciter des candidatures au poste de 1ère vice-présidence.

**4. Actions non prévues au Plan d'action 2000-2001 de l'AAQ**

Au cours de l'année plusieurs situations non prévues dans le Plan d'action 2000-2001 ont aussi requis l'intervention du CAP.

4.1 Formation d'un regroupement d'organismes œuvrant dans le domaine de la gestion de l'information documentaire

Le président, Marc Lacasse, et le responsable du CAP ont assisté le 7 juin 2000 à une réunion de dix associations représentant les domaines de l'archivistique, de la bibliothéconomie et de la documentation. Cette réunion avait pour but d'explorer les «moyens de structurer une forme de regroupement des efforts tout en respectant l'identité et la raison d'être de chaque intervenant». À la suite de cette réunion, le CAP a émis un avis recommandant l'adoption de certaines mesures qui permettraient à l'AAQ de participer en octobre 2000 à un colloque dont l'objectif était d'approfondir la recherche de points communs et des domaines d'action commune. Ces mesures ayant été prises, l'AAQ a participé à cette réunion et continue d'explorer le potentiel de ce regroupement, sans, pour l'instant, y adhérer définitivement.

4.2 Questionnaire du Conseil des monuments et sites du Québec

À la demande du président, le CAP a répondu à un questionnaire du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) sur les échanges de l'AAQ avec le Groupe-conseil concernant la politique du patrimoine culturel, présidé par M. Roland Arpin. Le CMSQ, à l'aide de ce questionnaire, cherchait à identifier les tendances communes des groupes, associations, organismes et individus qui ont fait des représentations.

4.3 Rencontre Conseil de recherche en sciences humaines/Archives nationales du Canada

Le 2 octobre 2000, s'est tenue, aux Archives nationales du Canada (ANC), une réunion organisée conjointement par les ANC et le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), portant sur la conception d'un centre national d'archives de données de recherche numérisées. Hélène Cadieux du CAP y a représenté l'AAQ. Elle a préparé et soumis au président un rapport, un avis et un projet de lettre présentant la position de l'AAQ en faveur d'une conservation décentralisée mais coordonnée de ces données.

4.4 Départ des Archives nationales du Québec du conservateur, M. Robert Garon

M. Robert Garon, après 20 ans de service, ayant quitté son poste de conservateur des Archives nationales du Québec le 15 décembre 2000, le CAP a rédigé pour la signature du président une lettre de félicitations à M. Garon pour l'ensemble de ses réalisations. Le responsable du CAP a travaillé avec Carol Couture, Louise Gagnon-Arguin, Jacques Grimard et Claude Minotto à la rédaction d'un projet d'article pour les journaux signalant l'apport de Robert Garon au développement de l'archivistique au

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Québec. Cet article a été publié dans *Le Devoir* le 30 avril 2001. Un projet d'ouvrage en l'honneur de Robert Garon, sous la direction de Louise Gagnon-Arguin et impliquant l'AAQ, a fait l'objet d'un avis du CAP et d'une proposition de Mme Gagnon-Arguin précisant les modalités possibles de cette implication. Le CAP a également rédigé pour la signature du président de l'AAQ un projet de lettre à la ministre Diane Lemieux soulignant l'importance de nommer dans les meilleurs délais un successeur à M. Garon. La lettre indiquait aussi l'importance de nommer une personne possédant les connaissances et l'expérience en archivistique nécessaires pour relever efficacement les défis de taille qui attendaient cette personne et pour pouvoir faire partager sa vision des archives et de l'archivistique à la communauté archivistique. En outre, la lettre offrait la collaboration de l'AAQ dans le processus de sélection du nouveau conservateur ou de la nouvelle conservatrice. Déjà, avant l'arrivée de la lettre, le gouvernement annonçait l'ouverture du poste. Malheureusement, la description des conditions d'admissibilité ne contient aucune reconnaissance de la nécessité d'avoir une formation ou une bonne expérience en archivistique. Le CAP, après consultation auprès de ses membres et avec les membres du CE et du CA, s'est assuré, dans la mesure du possible, que tous les archivistes admissibles étaient informés de l'ouverture du poste.

#### 4.5 Guide d'utilisation de la grille «Profil des compétences»

Le responsable du CAP, a été invité à participer aux travaux de la Communauté de gestion des ressources d'information (CGRI). La CGRI est un groupe de travail subventionné par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), qui prépare un guide d'utilisation de la grille «Profil des compétences», document réalisé par l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents (ALARM) afin d'établir les compétences requises par les professionnels et les professionnelles dans ces domaines. Le responsable du CAP a donc assisté à une conférence téléphonique de ce groupe le 12 décembre. Le CAP a rédigé un avis recommandant que la suite de la participation de l'AAQ dans ce projet soit assurée par Victorin Chabot, qui avait déjà travaillé sur le «Profil des compétences». M. Chabot a accepté de participer à une réunion de travail du groupe à Ottawa les 7 et 8 janvier 2001 et en a fait rapport au CAP. Victorin Chabot et Andrée Gingras ont assisté à une rencontre à la fin de janvier des associations impliquées dans le projet afin d'étudier le désir du CRHSC que le guide d'utilisation lui rapporte des bénéfices. Andrée Gingras a assisté à une réunion du Comité d'orientation le 9 avril dernier, où il a été question du rôle et des responsabilités du comité d'orientation et des conditions de réalisation du projet (budget, échéancier, propriété intellectuelle et publication du guide). Victorin Chabot a aussi assisté à une réunion, les 22 et 23 avril, durant laquelle la CGRI a planifié le contenu de sessions d'information qui seront aux prochains congrès des membres, dont celui de l'AAQ.

#### 4.6 Making It ! Réussir, Guide du travailleur autonome dans le secteur culturel

Le responsable du CAP a été invité à participer aux travaux d'un groupe de travail mis sur pied par le CRHSC et le Conseil québécois des ressources humaines en culture dans le but de préparer une adaptation française du guide *Making It*. Ce guide devait faciliter l'insertion dans le marché du travail de travailleurs autonomes dans le secteur culturel, dont les archivistes. Compte tenu de cet objectif, il a été jugé plus pertinent qu'une personne dans la situation de travailleur autonome représente la profession archivistique au sein de ce groupe. Yvonne Painchaud a assisté à la première réunion du groupe, mais la suite a été assurée par Hélène Élément. À sa suggestion, l'AAQ arrêtera sa participation puisque, finalement, le guide visera avant tout les travailleurs autonomes dans le domaine des arts.

#### 4.7 Réaction au Projet de loi 160

L'AAQ a reçu l'invitation d'un groupe de travail de bibliothécaires et de documentalistes de se joindre à eux en réagissant au projet de loi 160, qui propose de fusionner la Grande Bibliothèque et la Bibliothèque nationale du Québec. Après une étude du projet de loi (qui a établi que la situation des archives à la Bibliothèque nationale du Québec resterait inchangée), consultation avec un représentant des Archives nationales du Québec sur la réaction de cette institution et une conversation avec l'animatrice du groupe

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

de travail à propos de l'impact potentiel du projet de loi sur les archives à la BNQ (aucun impact n'était à prévoir), le CAP a recommandé que l'AAQ ne participe pas activement aux travaux du groupe.

#### 4.8 Forum québécois sur le patrimoine

Le responsable du CAP a été désigné pour représenter l'AAQ au sein du chantier «Politique et structure globale de gestion du patrimoine» du Forum québécois du patrimoine, où il a surtout été question cette année de la réaction au Rapport Arpin sur un projet de politique du patrimoine culturel. À ce titre, il a assisté à des réunions du Chantier le 9 décembre 2000 et le 12 mars 2001. Dans la foulée des travaux de ce Chantier, le Forum a organisé, le 28 avril, une journée d'étude sur le rôle des associations dans la mise en place de la future politique du patrimoine culturelle. Plusieurs associations des domaines de l'histoire et des archives y étaient présentes, dont l'AAQ, représentée par Diane Baillargeon. Outre la place des archives dans la politique culturelle, les participants ont souligné la nécessité d'une concertation du milieu du patrimoine; le Forum est perçu à cet effet comme le principal porte-étendard pour les revendications communes. Les résultats des travaux de la journée seront publiés par le Forum dans son bulletin et sur son site web.

#### 4.9 Consortium Clio

Le 13 mars 2001, le CAP a envoyé un avis sur l'adhésion de l'AAQ au Consortium Clio, un projet de regroupement d'historiens et d'archivistes à des fins de communication et d'action en patrimoine historique au Canada. Le CAP a recommandé l'adhésion de l'AAQ, si les frais étaient raisonnables, et l'AAQ est effectivement devenu membre du Consortium. De plus, le CAP a proposé que l'invitation d'adhérer soit aussi envoyée au Conseil canadien des archives, au Réseau des archives du Québec, à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et au Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec.

### **5. Conclusion**

Plusieurs tâches découlant d'activités qui se sont déroulées cette année attendent les membres du CAP l'an prochain. Il faudra d'abord remplacer le responsable et les membres démissionnaires. Il faudra revoir les actions prévues au Plan d'action 2000-2001 de l'AAQ sur lesquelles aucun progrès n'a été enregistré afin de déterminer la pertinence de les entreprendre. Il faudra donner suite à des actions entreprises mais inachevées, notamment les études sur le fonctionnement et les structures de l'AAQ, sur le code de déontologie et sur la reconnaissance professionnelle en milieu de travail ainsi que la promotion de l'archivistique québécoise auprès du gouvernement fédéral dans le cadre de l'initiative GI/TI. Il faudra continuer à inciter les gouvernements à mener à terme certains projets sur lesquels l'AAQ s'est prononcée, notamment ceux touchant l'accessibilité des données de recensements, la révision de la législation québécoise sur l'accès aux documents publics et la protection des renseignements personnels ainsi que la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information. Enfin, au besoin, il faudra presser la ministre Lemieux de donner suite au Rapport Arpin, surtout en ce qui a trait à la recommandation 6.

Au moment de son départ du CAP, le responsable tient à remercier tous les membres, anciens et actuels, de leur collaboration précieuse dans la réalisation des tâches qui ont été confiées au Comité depuis deux ans. Sans eux, il n'aurait pas été possible de remplir cette fonction exigeante avec plaisir. Il remercie les présidents de l'AAQ avec lesquels il a dû travailler étroitement, Frédéric Brochu et Marc Lacasse, ainsi que le personnel de la permanence de l'AAQ, Andrée Gingras et Sylvie Parent, qui ont fourni un soutien sans faille. Enfin, il remercie toute autre personne avec qui il a eu le privilège de travailler à diverses actions, et notamment à la veille archivistique et aux projets ponctuels, et de façon particulière, les membres des groupes de travail pour leur collaboration précieuse.

James Lambert, responsable  
Comité des affaires professionnelles

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**COMITÉ DE LA REVUE ARCHIVES**

Le **Comité de la revue Archives** (CORA) est heureux de remettre au Conseil d'administration le bilan de ses activités pour l'année 2000-2001. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la publication de la bibliographie 1995-2000
- les droits de reproduction des articles

**1. Membres du Comité de la revue Archives**

Les personnes suivantes ont fait partie du Comité de la revue cette année :

Arès, Florence	EBSI, Université de Montréal
Champagne, Michel	Université de Montréal
Chicoine, Jacinthe	Hydro-Québec
Couture, Carol (prés.)	EBSI, Université de Montréal
David, François	Archives nationales du Québec
Genest, André	Hydro-Québec
Guillemette, Josée	École de technologie supérieure
Héroux, Sylvie, (sec.)	Archiviste
Mercier, Marie	Archiviste
Ouellette, Vincent	Université Concordia
Pittet-Héroux, Sylvette	Hydro-Québec
Saint-Hilaire, Lyne	École Marie-Clarac
Vallerand, Josée	Association canadienne d'histoire ferroviaire

Se sont joints au comité au cours de l'année : Isabelle Dion (archiviste) et Michel Sévigny (Hydro-Québec).

Marie Mercier et Lyne Saint-Hilaire ont quitté le comité durant l'année. Nous en profitons pour les remercier sincèrement du temps consacré à la revue *Archives*.

Font partie du sous-comité de la bibliographie : Yves A. Lapointe, Yvonne Painchaud et Sabine Mas. La rédactrice en chef préside ce sous-comité.

D'autres personnes ont également apporté une contribution particulière pour la traduction des résumés des textes :

Bruce Henry, Marie Mercier et James Lambert.

**2. Administration**

**2.1 Relation avec le Conseil d'administration**

Carol Couture a assisté à deux rencontres du C.A. et il a été remplacé, au mois d'août, par Michel Champagne. Le président de l'AAQ a été informé régulièrement des activités et des projets en cours.

**2.2 Réunions**

Le CORA a tenu huit (8) réunions au cours de l'année, dont une rencontre d'une journée (le 11 août 2000 aux Archives nationales du Québec à Montréal) pour la planification à court et moyen terme des activités du comité. À cette occasion, le président de l'AAQ, Marc Lacasse, s'est joint au groupe pour la journée. Le CORA s'est également réuni régulièrement afin de coordonner la production de chacun des numéros. Le travail des comités de lecture et de production s'effectue en dehors de ces réunions et des équipes travaillent à chacun des numéros.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Le sous-comité de la bibliographie s'est réuni une fois le 15 décembre 2000 afin de répartir les responsabilités entre les membres du comité et la nouvelle responsable de l'indexation des périodiques aux Archives nationales du Canada.

### **2.3 Publicité, vente et abonnement**

Jacinthe Chicoine assure le lien entre la démarcheuse et le comité.

### **2.4 Financement**

L'Association a obtenu des Archives nationales du Québec, dans le cadre du programme «Aide financière» du ministère de la Culture et des Communications, une subvention de 8 000\$ pour financer la publication du volume 32 de la revue. Aussitôt que le programme d'aide financière pour la prochaine année sera connu, nous adresserons une demande pour le volume 33.

### **3. Contenu de la revue**

Au cours de l'année, le Comité a travaillé sur le numéro 4 du **volume 31**, la bibliographie 1995-2000. Ce numéro, à notre grande surprise, faisait un total de 374 pages à lui seul. Un dépassement de budget nous a obligés à réduire considérablement le nombre de pages pour le volume 32 et à expédier la revue avec *La Chronique*. À l'avenir, la revue sera envoyée avec *La Chronique*.

Le Comité a également travaillé sur tous les numéros du **volume 32**. Les numéros 1 et 2 sont arrivés chez les membres et ils contiennent 4 études, 3 notes et bilans d'expérience, 6 comptes rendus, pour un total de 188 pages. Le volume 32 nos 3-4 sera probablement terminé pour être distribué en même temps que la dernière parution de *La Chronique* avant l'été.

Le Comité a refusé un texte au cours de l'année.

### **4. Présentation de la revue**

Comme c'est maintenant la coutume, la couleur de la couverture de la revue a été changée.

### **5. Divers**

#### **5.1 Prix annuel du meilleur article paru dans la revue *Archives***

Ce prix ne sera pas attribué cette année. Considérant que la publication des deux bibliographies pour le volume 31 a laissé peu de place pour des articles, le Comité a décidé de surseoir à l'attribution du prix pour 2000-2001. Naturellement, le prix sera attribué en 2001-2002 et le jury tiendra compte des textes publiés dans les volumes 31 et 32.

#### **5.2 Démission du Directeur**

Le soussigné occupera le poste de Directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain. Dans ces circonstances, il a informé le Conseil qu'il quittera la Direction de la revue à compter du 1<sup>er</sup> mai. Normand Charbonneau, archiviste aux Archives nationales du Québec, a accepté de devenir Directeur de la revue à compter du 1<sup>er</sup> mai. Sur proposition du soussigné, sa nomination a été entérinée par le Comité exécutif et le Conseil en a été informé.

#### **5.3 Droits de reproduction des articles publiés dans la revue**

Le 26 mars dernier, le secrétariat de l'AAQ a reçu un chèque de la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (COPIBEC) pour la reproduction d'articles de la revue *Archives* pour la période allant de 1984 à 1997. Durant cette période, c'est l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ) qui agissait comme société de gestion des droits de reproduction. Maintenant c'est COPIBEC. Dans ce contexte, l'AAQ doit compléter, signer et retourner à COPIBEC la *Convention de Licence exclusive* en indiquant les proportions des redevances qu'elle accorde - pour la copie papier - aux auteurs

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

des textes de la revue *Archives*. Dans ces circonstances, le Comité de la revue a fait la recommandation suivante à la 160<sup>e</sup> séance du Conseil :

- Attendu que, sans préjuger de la propriété intellectuelle qu'ont les auteurs de monographies sur leur création, l'AAQ leur demande déjà de renoncer à leurs redevances de droit d'auteur et de reproduction.
- Attendu que l'AAQ, comme elle l'a toujours fait, veut se conformer à la Loi sur le droit d'auteur.
- Nous recommandons à l'AAQ d'appliquer la même politique (qu'elle applique dans le cas des monographies) pour les auteurs de textes de la revue *Archives* et qu'en conséquence elle demande à ces auteurs de renoncer aux redevances de reproduction sans que cela ne porte préjudice à la propriété intellectuelle qu'ils ont sur leur création.

Le Conseil a adopté une résolution en ce sens.

L'an prochain, le Comité de la revue *Archives* compte poursuivre les projets en cours de réalisation tout en continuant à travailler à l'amélioration constante du véhicule intellectuel et scientifique de l'Association des archivistes du Québec.

Carol Couture, directeur  
Comité de la revue *Archives*

### **COMITÉ DE LA CHRONIQUE**

Fêtant cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire d'existence, *La Chronique* se porte toujours aussi bien et continue son mandat de diffuser toute information relative aux activités de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), de ses membres et de la communauté archivistique.

Le bilan des activités du Comité de *La Chronique* en 2000-2001 pourrait se résumer ainsi : préparer la publication mensuelle du bulletin de l'AAQ. Pour ce faire, le Comité s'est réuni à dix reprises. Dix numéros du volume 30 ont été publiés, de mai 2000 à avril 2001, à l'exclusion des mois de juillet et d'août.

En plus des annonces et des comptes rendus d'activités provenant des comités et des directions régionales de l'AAQ, plusieurs textes ont été publiés par des organismes et des groupes apparentés du Québec et du Canada. Des archivistes travaillant ou résidant dans d'autres pays ont aussi contribué au bulletin, permettant ainsi de connaître d'autres milieux d'archives.

Cette année encore, presque tous les textes nous ont été envoyés par courrier électronique, facilitant ainsi leur correction et leur mise en page. Par ailleurs, l'épreuve est maintenant envoyée électroniquement en format PDF par la graphiste au Comité pour les corrections finales, économisant ainsi du temps et des frais d'envoi.

En terminant, il me reste, au nom des membres du Comité de *La Chronique*, à remercier tous ceux qui nous font parvenir des articles et des annonces. De plus, les commentaires et les suggestions nous aident à améliorer le bulletin et nous en sommes reconnaissants. J'aimerais aussi remercier la graphiste Anne-Marie Arel pour son professionnalisme. Enfin, il me faut surtout rendre hommage aux membres du Comité pour leur enthousiasme et leur grande disponibilité, rendant ces réunions mensuelles bien agréables.



---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Le Comité continue à travailler avec ardeur, et toujours avec plaisir, pour offrir une *Chronique* agréable à lire et remplie des nouvelles les plus fraîches ou les plus récentes de l'AAQ et de la communauté archivistique.

Yvonne Painchaud  
Responsable du Comité de *La Chronique*

## **COMITÉ DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT**

### **1. Mandat du Comité**

Conformément à la Politique concernant la formation et le perfectionnement de l'AAQ, adoptée en assemblée générale le 3 juin 1993, le Comité poursuit les objectifs suivants :

- favoriser l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés professionnelles des membres de l'AAQ ;
- favoriser la promotion de programmes de formation ou de perfectionnement qui satisferont les besoins des membres ;
- établir des liens étroits avec les institutions d'enseignement qui offrent la formation en archivistique et tout organisme qui offre du perfectionnement ;
- faciliter et renforcer le travail de perfectionnement entrepris par les sections régionales ;
- favoriser la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité dans la formation et le perfectionnement des membres.<sup>1</sup>

### **2. Composition**

Cette année le Comité se composait de Aline Badeaux, Hélène Bernier, Natalie Bissonnette (jusqu'en novembre), Chantal Demers, Julie Fecteau, Marc Lacasse (membre d'office à titre de président de l'Association) et Marie-Josée Lévesque. Sans être officiellement membre du Comité, Dominique Maurel a apporté une contribution très importante sur un des dossiers de subvention.

### **3. Fonctionnement**

Le Comité s'est réuni à deux reprises : le 19 juin 2000 pour la planification annuelle des activités et le 21 novembre 2000 pour finaliser les demandes de subvention. Les consultations et prises de décisions en dehors de ces deux réunions se sont effectuées par téléphone et par courriel.

### **4. Les activités subventionnées**

L'organisation d'activités de perfectionnement subventionnées occupe une très grande partie du temps des membres du comité. Cette tâche s'échelonne sur toute l'année et comprend les principales étapes suivantes :

- choix des thématiques, en collaboration avec les directions régionales, pour les ateliers du pré-congrès et les activités en région ;
- préparation des demandes de subvention en collaboration avec le secrétariat de l'AAQ et les directions régionales ;
- relations avec les conférenciers ;
- suivi de la réalisation en collaboration avec les régions ;
- rédaction des rapports de subvention en collaboration avec les directions régionales et le secrétariat.

---

<sup>1</sup> Association des archivistes du Québec. *Politique concernant la formation et le perfectionnement*. Adoptée en assemblée générale le 3 juin 1993, p. 4-5.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

#### **4.1 Activités subventionnées tenues en 2000-2001**

Grâce au soutien financier du Conseil canadien des archives, 365 personnes ont pu participer à l'une ou l'autre des activités suivantes durant l'année 2000-2001 :

- Journée pré-congrès 2000 à Montréal où trois ateliers d'une journée chacun ont été présentés simultanément, soit :
  - *Pour le développement de méthodologies intégrées dans l'évaluation des besoins d'utilisateurs.*
  - *L'indexation des images non artistiques*
  - *L'utilisation des métadonnées pour la gestion des documents organiques et consignés*
- *Atelier sur la préservation des documents d'archives dans le cadre d'une exposition* (1 journée) présenté dans les régions Nord, Montréal et Ouest.
- *Atelier sur la préservation et la manipulation de documents roulés et de grand format* (1 journée) présenté dans les régions Ouest, Montréal et Centre.
- *Séminaire sur la diffusion des archives au moyen d'Internet* (2 jours) présenté dans les régions Est et Montréal)
- Conférence sur le RCIA et le RDAQ (une demi-journée) présentée dans les régions de Montréal, Ouest, Est, Nord et Centre.

#### **4.2 Subventions obtenues pour l'année 2001-2002**

Le Comité de formation et de perfectionnement a obtenu des subventions du Conseil canadien des archives pour la réalisation des activités suivantes :

- Journée pré-congrès 2001 (Jonquière) pour la tenue de deux ateliers simultanés : *L'archivistique appliquée : l'évaluation et le tri* et *La place de l'archiviste dans les systèmes d'information : des outils pour intervenir.*
- *Séminaire sur la préservation des archives audiovisuelles* (2 journées) qui serait présenté dans les régions de Montréal, Est, Nord, Centre et Ouest.
- *Atelier sur la désinfection des documents* (1 journée) qui serait offert dans les régions de Montréal, Ouest, Est et Nord.

Une autre demande de subvention est en préparation pour l'année 2001-2002. Il s'agit d'un séminaire de deux jours portant sur le RCIA et le RDAQ. Comme les dates de tombée pour la présentation des projets reliés au RCIA ont été reportées à la mi-mai, nous saurons seulement dans quelques semaines si le projet est accepté.

#### **5. Autres activités et réalisations du Comité en 2000-2001**

- Participation aux réunions du CA de la responsable du Comité à titre d'observatrice ;
- Révision du mandat et de la Politique de formation et de perfectionnement de l'AAQ ;
- Réalisation d'un répertoire informatisé des activités de formation et de perfectionnement offertes par l'AAQ entre 1989 et 2001 ;
- Participation de la responsable du comité à un groupe de travail du Comité des affaires professionnelles relativement au dossier de la gestion de l'information et des technologies de l'information au gouvernement fédéral.

#### **6. Remerciements**

Mes plus sincères remerciements s'adressent d'abord aux membres du Comité qui ont consacré bénévolement leur temps et leurs énergies à la réalisation de son mandat. Je remercie plus particulièrement Aline Badeaux qui nous quitte après trois années bien remplies, dont deux années à la direction du Comité. Merci également aux comités régionaux pour leur collaboration dans l'organisation des activités, à Andrée Gingras et Sylvie Parent pour leur soutien constant et efficace.

Hélène Bernier  
Responsable du Comité de formation et de perfectionnement

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**COMITÉ DE PROMOTION ET DE RECRUTEMENT**

Pour l'année 2000-2001, le Comité de promotion et de recrutement a ciblé ses efforts vers deux actions orientées principalement vers la promotion de l'archivistique et des professionnels qui travaillent à la gestion de l'information organique et consignée.

Dans un premier temps, Lynda Chabot a piloté un projet d'articles dans *Le Journal*, publication distribuée à plus de 32500 exemplaires au sein du gouvernement du Québec et d'autres organismes paragouvernementaux. Une entente à cet effet a été signée entre l'AAQ et l'Association des employées et employés du gouvernement du Québec (AEGQ), afin que deux articles d'une page soient publiés, l'un à l'automne 2001 et l'autre à l'hiver 2002. Les membres du comité ont déterminé les thèmes des articles et ont sollicité les auteurs. Ce projet permettra de rejoindre les employés et les employeurs de la fonction publique québécoise, afin de les sensibiliser à la profession archivistique et de leur faire mieux connaître les avantages qu'ils peuvent retirer des interventions des gestionnaires de documents dans leur organisme. Cette promotion ciblée, quoique tout de même à très large échelle, permettra d'assurer une bonne visibilité non seulement à l'AAQ mais à l'ensemble de ses membres.

De plus, les membres du comité ont travaillé à la révision du contenu du dépliant « Partenaires en gestion », afin de s'assurer qu'il correspond bien à l'évolution qu'a connue la profession ces dernières années. Le dépliant, actuellement épuisé, sera réimprimé à l'automne prochain et sera de nouveau disponible pour des actions de promotion ciblées. Les envois massifs faits depuis quelques années ont donné une bonne visibilité à l'AAQ auprès d'employeurs du monde des affaires, ce qui nous incite à croire que l'expérience est à renouveler pour le bénéfice des membres.

Les membres du comité cette année ont été Lynda Chabot, Louise Bisson et Isabelle Lachance, avec la collaboration de Andrée Gingras et de Dominique Maurel.

Lynda Chabot  
Dominique Maurel

**COMITÉ DU SITE WEB**

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous livrer le rapport d'activités 2000-2001 du site Web de l'Association.

Fidèle à ses habitudes, le site a été mis à jour de façon régulière au début et au milieu de chaque mois. Il a également connu plusieurs mises à jour spéciales de sorte qu'il y a eu plus d'une trentaine de mises à jour. La plupart des objectifs développés au début de l'année ont été atteints. En effet, certains d'entre eux ont été amorcés et d'autres n'ont pas été démarrés parce qu'ils sont des éléments qui devront s'intégrer dans la stratégie de communication générale de l'Association. C'est le cas entre autres de documents devant servir à sensibiliser le grand public à la discipline et à la profession.

Au niveau graphique, on a d'abord revu la page d'accueil du site ainsi que l'arborescence et la structure du site. Cette révision devenait essentielle pour améliorer la navigation sur le site et permettre l'ajout de documents qui autrement n'auraient pas pu être intégrés avec cohérence. À la demande du conseil d'administration, on a amélioré la visibilité des éléments reliés à la certification en concevant un sceau. La visibilité des publications a également été améliorée avec des icônes les représentant. Afin de doter l'AAQ de normes graphiques, nous avons analysé celles de différents organismes. Les résultats de cette analyse devraient d'abord servir à identifier les besoins de toutes les instances de l'AAQ pour ensuite constituer une boîte à outils et s'intégrer à un plan de communication. En ce sens, l'AAQ aura intérêt à

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

développer une vision de convergence des médias et ainsi considérer son site comme un outil de communication et de promotion à part entière.

Sur le plan de la visibilité globale des instances de l'AAQ, on a remarqué une amélioration des comités et sections régionales à transmettre des documents pour diffuser sur le site Web. Cependant, il reste des efforts à faire avant que cela ne soit une habitude et un réflexe général systématisé. La plupart des documents ont été transmis au cours de l'automne et peu ou pas par la suite. À cet effet, des avis ont été transmis à toutes les instances de l'Association à plusieurs reprises. Malgré cela, les retombées sont restées faibles. Même si les comités et sections régionales sont autonomes dans leur fonctionnement, nous croyons qu'il est important qu'ils prennent tous part au développement et à la mise à jour ponctuelle de la section du site les concernant.

En ce qui a trait aux offres d'emploi, tout comme l'année dernière, leur diffusion sur le site n'a cessé d'augmenter. Nous avons réussi à créer une véritable synergie en matière d'emploi. C'est plus de quarante offres d'emploi regroupant 32 employeurs qui ont été diffusées sur le site. Ces résultats sont très satisfaisants puisqu'il s'agit en fait de plus du double de l'année dernière.

Soulignons que le site de l'AAQ est géré sans frais, sauf pour ce qui concerne l'enregistrement annuel du nom de domaine.

Je tiens à remercier Isabelle Lachance et Marie-Josée Allard qui ont apporté leur savoir-faire et leurs idées tout au long de l'année. Au nom de l'Association, je veux aussi remercier les Archives nationales du Canada qui hébergent gracieusement notre site et plus spécialement monsieur Paul Carpentier qui en assurait la coordination. Enfin, je veux remercier toutes celles et ceux qui, par leurs commentaires et suggestions, ont permis d'améliorer le site de l'Association.

Yves A. Lapointe  
responsable du site Web

## **COMITÉ DE CERTIFICATION**

Les membres du Comité pour l'année 2000-2001 étaient Hélène Bernier, Lynda Chabot, Louise Gagnon-Arguin (responsable) et Jacques Grimard.

Trois activités ont particulièrement retenu l'attention du Comité de certification pour l'année 2000-2001. Il s'agit de l'étude des dossiers de demandes de certification d'une part et d'autre part, de la formulation de recommandations au Conseil d'administration en vue de faire coordonner la demande ou le renouvellement de l'adhésion à l'Association avec la certification. De plus, le Comité a fait des recommandations au Conseil d'administration en vue de la révision des statuts par rapport à l'identification des membres de l'AAQ.

Cette année, nous avons reconnu 46 membres professionnels comme membres certifiés et 2 comme membres techniciens. La majorité ont été certifiés à partir de leur diplôme tandis que les autres se sont vus reconnaître leurs expériences pertinentes à partir de la description des tâches dûment signée par leur employeur.

Depuis quelques années, le Comité constatait l'incohérence entre la demande de certification et l'adhésion ou le renouvellement de cotisation à l'AAQ. En adhérant ou en renouvelant sa cotisation, le membre pouvait s'inscrire lui-même à l'une ou l'autre catégorie de membres mentionnée sur le formulaire (professionnel, technicien, étudiant, etc.). La certification constituait alors une opération indépendante, ce

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

qui n'était pas logique. Après cinq ans de mise en place, il devenait temps de corriger cette situation. Le Comité a évalué que le moyen d'opérationnaliser la certification à la base était à partir du formulaire d'adhésion / renouvellement. C'est pourquoi, en collaboration avec la directrice générale, les membres ont étudié les modifications à apporter à ce formulaire et c'est ce nouveau formulaire qui est parvenu aux membres pour leur renouvellement de cotisation de l'année 2001-2002. Par des avis dans *La Chronique*, les membres avaient été prévenus de ce changement.

En consultant les statuts à cette occasion, le Comité s'est aussi rendu compte que les catégories de membres qui apparaissaient dans les statuts étaient différentes de celles qui se retrouvaient sur le formulaire. En conséquence, le Comité a donc proposé les modifications aux statuts qui s'imposent en vue de leur adoption à la prochaine assemblée générale.

Le mouvement de certification du membership se généralise dans les associations d'archivistes nord-américaines. L'ACA vient de mettre en place une structure permettant de reconnaître le statut de ses membres. L'ARMA et la SAA avaient déjà adopté des politiques à cette fin. L'AAQ se situe donc bien dans ce courant.

Le travail du Comité demeure principalement l'étude des dossiers en vue des recommandations de certification à soumettre au Comité exécutif ou au Conseil d'administration. De plus, le Comité demeure attentif à saisir les occasions de faire la promotion de la certification auprès des membres mais aussi auprès du public en général.

Louise Gagnon-Arguin, responsable  
Comité de certification

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

## **SECTIONS RÉGIONALES**

### **RÉGION NORD**

Il me fait plaisir, au nom des membres du comité de la région Nord et en mon nom personnel, de vous présenter le rapport annuel des activités de 2000 – 2001.

La première activité a eu lieu le 2 novembre, grâce à une subvention du Conseil canadien des Archives. Quatorze personnes ont participé à l'activité "Préservation des documents d'archives dans le cadre d'une exposition". Mesdames Hélène Charbonneau de la ville de Montréal et Madame Yolaine Toussain de la Banque de Montréal étaient les conférencières. Cette activité a été grandement appréciée de tous les participants.

La deuxième activité a eu lieu le 28 février, grâce à une subvention du Conseil canadien des Archives. Dix personnes ont participé à l'activité "Ne manquez pas le bateau". Madame Carole Saulnier, vice-présidente du Réseau des archives du Québec, a assuré cette formation. L'activité a été très formatrice pour chaque participants.

Merci à madame Johanne Turbide de l'Université du Québec à Chicoutimi. C'est grâce à son dévouement que nous avons eu une très bonne année. Merci du fond du cœur.

Je suis heureuse de vous présenter le nouveau comité de la région Nord pour l'année 2001-2002. Madame Josée Tremblay occupera le poste de directrice, et Madame Marie-Josée Mazeau le poste de secrétaire-trésorière.

À tous les membres de l'AAQ et de ma région, je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Josée Tremblay, directrice  
Région Nord

### **RÉGION EST**

Il me fait plaisir, au nom du Comité de la région Est et en mon nom, de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2000-2001. Le comité de la région Est était composé cette année des membres suivants :

<b>Directrice :</b>	<b>Annick St-Jacques</b>
<b>Secrétaire :</b>	<b>Lyse Thibault</b>
<b>Trésorières :</b>	<b>Amélie Dumas (Amélie s'occupait également de la logistique)</b>
	<b>Marie-Claire Fortin</b>
<b>Administratrices :</b>	Isabelle Nadeau, Ginette Tremblay
<b>Administrateur :</b>	Éric Lavoie

Au cours de la dernière année, les membres du Comité de la région Est se sont réunis cinq fois. Ces réunions ont permis d'organiser quatre activités de formation, mais également de donner suite à des actions identifiées aux Orientations stratégiques de l'AAQ.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Nous avons rencontré pour une deuxième année consécutive les étudiants en archivistique (programme de certificat et de maîtrise) de l'Université Laval. De plus, pour augmenter le membership, nous avons rédigé une lettre de recrutement à distribuer aux non-membres lors des activités de formation. Ce document présente l'Association, sa mission et les nombreux avantages à y adhérer.

Nous avons mis en application les recommandations de notre collègue relatives à l'utilisation du courrier électronique comme outil de diffusion des activités de la région. Finalement, un résumé de chacune de nos activités de formation a été publié dans *La Chronique*.

**Diffusion des archives au moyen d'Internet**

La première activité, intitulée « *Diffusion des archives au moyen d'Internet* », s'est tenue les 30 et 31 octobre 2000. Cette activité subventionnée par les Archives nationales du Canada et le Conseil canadien des archives a fait appel à monsieur Yvon Lemay de Radio-Canada, monsieur Christian Allègre du Réseau d'informations scientifiques du Québec, madame Denise Rioux, des Archives nationales du Canada et monsieur Pierre Trudel, Faculté de droit, Université de Montréal. 28 personnes y ont assisté.

**Deux dans une**

Le 14 février 2001 se tenait une activité de formation intitulée «Deux dans une». En matinée, la présentation de Madame Carole Saulnier : « *Ne manquez pas le bateau* » avait pour but de présenter le site Internet du RDAQ. Vingt-huit (28) personnes y ont participé avec grand intérêt. Cette activité a été réalisée grâce à l'aide financière du Conseil canadien des archives.

Vingt-trois (26) personnes ont assisté en après-midi aux présentations sur la gestion des documents électroniques. Mesdames Reine Tremblay du ministère des Ressources naturelles, Lise Boutet du ministère des Relations internationales et Sylvie Girard du ministère de l'Éducation se sont succédées pour nous entretenir des travaux de leur organisme ou de leur groupe de travail.

**Tendances et enjeux. Un colloque sur la numérisation**

Les Responsables des services d'archives de la région de Québec ont sollicité la participation de la région Est pour l'organisation de leur colloque sur la numérisation, financé par le Conseil canadien des archives et auquel 109 personnes ont assisté le 14 mars 2001. Le comité de la région Est a effectué l'envoi d'invitations à ses membres et la directrice y a présenté quelques conférenciers. Nous remercions les organisateurs de ce colloque d'avoir permis à l'Association des archivistes du Québec d'être présente à cette activité.

**L'aménagement d'un centre d'archives : de l'identification des besoins à la mise en service du bâtiment**

Le 17 avril 2001, Messieurs Donald O'Farrell et Germain Courchesne ont présenté à 16 personnes le *Guide d'aménagement d'un centre d'archives*, publié par les Archives nationales du Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

Les membres du comité de la région Est sont fiers du travail accompli cette année et tiennent à remercier toutes les personnes qui y ont participé de près ou de loin, plus particulièrement :

- Yvonne Painchaud et Yves A. Lapointe pour la diffusion de nos activités dans *La Chronique* et sur le site Web;
- Hélène Bernier pour son support à l'organisation des activités de formation;
- Andrée Gingras, directrice générale et Sylvie Parent, secrétaire, pour leur support administratif;
- Tous les conférenciers et conférencières qui ont si généreusement partagé leurs connaissances avec nous;

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

- Tous les participants et les participantes aux activités de formation pour leur intervention active et intéressée.

Pour l'année 2001-2002, le Comité de la région Est sera composé de

**Directrice :** Annick St-Jacques  
**Secrétaire :** Lyse Thibault  
**Trésorière :** Marie-Claire Fortin  
Administratrices : Amélie Dumas  
Ginette Tremblay  
Administrateur : Éric Lavoie

Annick St-Jacques, directrice  
Région Est

### **RÉGION CENTRE**

Il me fait plaisir de vous présenter un résumé des activités de la région Centre.

#### **Activité : La préservation et la manipulation de documents roulés et de documents de grand format**

Date : 18 janvier 2001  
Lieu : Université Bishop's, édifice McGreer, local 100  
Conférencier : Mme Denise Allard  
Participants : 10 personnes, 8 payantes, 2 non-payantes  
Évaluation : reçu 10 formulaires d'évaluation, 9 très satisfaites et 1 satisfaite  
Commentaires : Les gens ont beaucoup apprécié le côté très pratique de cette formation.

#### **Activité : Le classement des archives personnelles et familiales basé sur la publication de l'AAQ**

Date : 16 février 2001  
Lieu : Archives nationales du Québec à Sherbrooke  
Conférencier : M. Gilles Héon  
Participants : 8 personnes, 6 payantes et 2 non-payantes  
Évaluation : je n'ai pas reçu ces formulaires.

#### **Activité : Des projets de réseautage : le réseau canadien d'information archivistique et le réseau des archives du Québec**

Date : 6 mars 2001  
Lieu : Pavillon Ringuet de UQTR  
Conférencier : M. Alban Boudreau  
Participants : 8 personnes, 6 payantes et 2 non-payantes  
Évaluation : reçu 2 formulaires d'évaluation, 2 très satisfaites.

Brenda-Lee Leblanc, directrice  
Région Centre



---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**RÉGION DE MONTRÉAL**

Chers membres, il me fait plaisir, au nom des administratrices de la section régionale de Montréal de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et en mon nom personnel, de vous présenter le rapport annuel des activités 2000-2001.

Cette année, de nouvelles bénévoles, trois administratrices et une trésorière, se sont jointes au rang de la section régionale de Montréal.

En matière de formation et de perfectionnement, la section régionale de Montréal a atteint les objectifs visés soit par le nombre d'activités tenues, soit par le taux de participation atteint lors de ces activités. Pour l'année 2000-2001, nous avons planifié et organisé cinq activités, dont quatre subventionnées du Gouvernement du Canada par l'entremise du Conseil canadien des archives et des Archives nationales du Canada sur l'initiative et le travail du Comité de formation et de perfectionnement de l'AAQ. De plus, la section régionale de Montréal a participé à l'organisation de l'activité du GARM. Enfin, nous avons innové en matière d'activité sociale pour la région de Montréal en organisant un souper de Noël.

D'abord, le 26 octobre 2000, la section régionale de Montréal collaborait à l'organisation de l'activité du GARM et du RAQ, **Les archives dans une perspective de marketing**. Monsieur Gérard Pelletier faisait une présentation le matin et une table ronde suivait dans l'après-midi.

Puis, le 28 novembre 2000, se tenait une activité ayant pour titre **Préservation et manipulation des documents roulés et de grands formats**. Trente-quatre personnes ont assisté à cette activité. Madame Denise Allard, restauratrice des œuvres sur papier au Centre de conservation du Québec, en assura la réussite par son expertise et le caractère pratique de cette journée d'activité de formation qui s'est tenue au Centre 7400.

Le 9 décembre 2000, des membres de la région, intéressés à festoyer entre eux dans un cadre différent et innovateur, se sont réunis au Restaurant Édouardo pour un souper de Noël. L'activité nous a permis de rencontrer d'autres archivistes qui sont parfois isolés dans leur milieu de travail.

Le 12 décembre 2000, l'activité **Préservation des documents d'archives dans le cadre d'une exposition** était présentée par Madame Yolande Toussaint, archiviste à la Banque de Montréal, et Madame Hélène Charbonneau, chef de la section des archives à la Ville de Montréal. Elles nous ont informés sur les politiques et les techniques d'exposition sécuritaires et faciles. Quinze personnes ont assisté à cette formation d'une journée au Centre 7400.

Le 23 janvier 2001, une activité imprévue au calendrier annuel de la section régionale de Montréal s'est ajoutée en cours d'année. Elle s'est déroulée aux Archives nationales du Québec à Montréal. L'activité **Ne manquez pas le bateau** réunissait Madame Carole Saulnier, vice-présidente du RAQ et Alban Boudreau, conseiller chez LGS et président sortant du RAQ. Tous deux, passionnés et engagés à fond dans ce projet, ont présenté l'état des travaux, les prochaines étapes et comment se préparer à l'ère du réseautage. Les projets en voie de démarrage, le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) et le Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ) nous ont été présentés au cours d'une activité d'une demi-journée. Quarante-quatre personnes ont participé à cette activité.

Les 21 et 22 février 2001, Monsieur Yvon Lemay, cinémathécaire à la Société Radio-Canada, Monsieur Pierre Trudel, professeur titulaire au Centre de recherche en droit public à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Madame Denise Rioux, archiviste aux Archives nationales du Canada, nous ont présenté des conférences pertinentes sur la **Diffusion des archives au moyen d'Internet**. Chacun des

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

conférenciers a apporté une perspective différente du même sujet. Vingt-six personnes ont assisté avec enchantement à ce séminaire de formation.

Enfin, le 4 avril 2001, l'activité **Classification des documents électroniques** était présentée par Madame Lise Boutet, responsable de la gestion documentaire au ministère des Relations internationales du Québec, et Monsieur Paul-Émile Durand, responsable de la direction de la gestion informationnelle et des services administratifs au ministère du Revenu du Québec.

À la suite de ces activités, la personne responsable de l'activité a fait publier un compte rendu dans *La Chronique*. Aussi, lors des activités, un formulaire d'évaluation était utilisé afin de connaître le degré de satisfaction des participants. Ainsi, nous avons pu apporter des améliorations lors des activités subséquentes. Le formulaire utilisé était celui suggéré par le Comité de formation et de perfectionnement de l'Association. De plus, nous avons pu constater comment les gens prenaient connaissance de nos activités.

*La Chronique* reste le meilleur moyen de communiquer aux personnes intéressées les activités tenues dans la section régionale. Mais, nous n'avons pas hésité à utiliser aussi d'autres moyens de communication, soit le site web de l'AAQ, le Magazine culturel du site du Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ), l'envoi aux listes de discussion et des envois personnalisés par courrier électronique aux membres de la section régionale de Montréal. D'autres avenues pourraient être étudiées et utilisées régulièrement.

Le 29 mars 2001, nous avons représenté l'Association au Collège Lionel-Groulx, institution d'enseignement collégial.

Pour ce qui est des réunions des administrateurs, elles ont été au nombre de sept qui visaient à discuter de la répartition des tâches, de l'organisation des activités et de la logistique de ces dernières. Il va sans dire que plusieurs autres réunions se sont tenues par voie du courrier électronique et par téléphone.

Nous adressons nos remerciements aux organismes qui nous ont accueillies lors des réunions et des activités, le Diocèse anglican de Montréal et les Archives nationales du Québec à Montréal.

Toutes ces activités ont su occuper nos administratrices. Il est d'ailleurs temps de les remercier pour leur soutien, leur entière collaboration, leur professionnalisme et leur dévouement. Grâce à elles, cette année fut très satisfaisante et on peut en tirer un bilan des plus positifs.

Pendant l'année 2000-2001, l'équipe de direction de la section régionale de Montréal était constituée de :

Caroline Cholette, secrétaire  
Isabelle Garofano, trésorière  
Lyne Champagne, administratrice  
Hélène Fortier, administratrice  
Sophie Lemercier, administratrice  
Louise Meunier, administratrice

Caroline Sauvageau, directrice  
Région de Montréal

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**RÉGION OUEST**

Il me fait plaisir, au nom de Marie-Josée Lévesque, Lynda Noël, Isabelle Lachance, et en mon nom personnel, de vous présenter le rapport annuel des activités de 2000-2001.

**BILAN DES ACTIVITÉS PRÉVUES**

Quatre activités de formation et de perfectionnement et un souper de Noël étaient prévus au calendrier des activités de la région Ouest pour l'année 2000-2001.

**Politiques et procédures pour les archives**

Cette activité de formation et de perfectionnement, une initiative du comité de la région Ouest et originellement prévue au calendrier de 1999-2000, a eu lieu le 19 septembre 2000 à La Maison du Citoyen à Hull. Nous avons le plaisir d'écouter et d'échanger avec madame Hélène Charbonneau, analyste en gestion de documents et des archives à la Ville de Montréal, conférencière. Cette activité a été fort appréciée par la douzaine de personnes présentes.

**Préservation et manipulation des documents roulés et de grand format**

Cet atelier de formation et de perfectionnement, rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives, a eu lieu le 7 novembre 2000 dans les locaux de la Conférence des évêques catholiques du Canada à Ottawa. Douze personnes se sont déplacées afin d'assister à cet atelier. La conférencière, Denise Allard, restauratrice de papier au Centre de conservation du Québec (CCQ), a su faire le bonheur de tous en partageant avec les participants théorie et conseils pratiques.

**Préservation des documents dans le cadre d'une exposition**

Cette activité a eu lieu le 30 janvier 2001, dans une belle tempête de neige au plaisir ou plutôt au malheur de nos deux conférencières, Hélène Charbonneau, analyste en gestion de documents et des archives à la Ville de Montréal, et Yolaine Toussaint, archiviste de la Banque de Montréal. Cet atelier a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives. Sept personnes étaient présentes pour cette activité qui nous a donné le goût de faire des expositions pour mieux faire connaître nos archives.

**Souper de Noël**

Pour célébrer Noël, 15 archivistes de la région Ouest se sont réunis pour souper au restaurant Bistro 1908 à Hull. Nous avons bien apprécié ce chic restaurant ayant gagné le prix orange pour la conservation de son bâtiment lors des rénovations l'an dernier.

**RCIA-RDAQ**

Le 13 février 2001, nous avons tenu une séance d'information sur le Réseau canadien d'information archivistique et le Réseau de diffusion des archives du Québec. 9 personnes étaient présentes. Le conférencier était M. Alban Boudreau du groupe LGS. Cet atelier a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil canadien des archives.

**Guide des archives familiales**

Cette activité s'est déroulée le 21 février 2001, à l'Écomusée de Hull, en collaboration avec la Société d'histoire de l'Outaouais. 35 personnes étaient présentes. Le conférencier était Gilles Héon, des Archives nationales du Québec. Étant donné le succès remporté par cette activité, le comité de la région Ouest se promet bien de tenter à nouveau l'expérience en offrant une autre soirée de formation de base destinée au grand public. Beaucoup de participants présents le 21 février ont suggéré une soirée tournant autour du thème de la préservation des documents photographiques. L'idée est lancée !

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

**Rencontre**

Le 6 avril, la directrice régionale a rencontré les finissants en techniques de la documentation du Collège de l'Outaouais. Plusieurs étudiants intéressés à l'archivistique ont exprimé leur déception de ne pas avoir accès à de la formation dans la région. Ils ont aussi été intéressés par la certification de l'Association des archivistes du Québec.

**REMERCIEMENTS**

Je voudrais remercier les participants et participantes qui se sont intéressés aux activités de la région. Je voudrais aussi remercier sincèrement tous les conférenciers et conférencières qui ont accepté de venir donner ces ateliers. Nous apprécions grandement le partage de leurs connaissances qui permet ainsi à notre profession d'avancer.

Un grand merci à Marie-Josée Lévesque, secrétaire-trésorière de la région. Marie-Josée vit maintenant à Toronto et nous lui souhaitons la meilleure des chances. Merci aussi à Lynda Noël et Isabelle Lachance pour l'aide apportée tout au cours de l'année.

Un gros merci à La Maison du citoyen de la ville de Hull et ses employés qui nous accueillent toujours si bien.

Merci à la Conférence des évêques catholiques du Canada pour nous avoir permis de tenir l'activité sur la préservation et manipulation des documents roulés et de grand format dans leurs locaux. Pour notre assemblée annuelle, merci aux archives de l'Université d'Ottawa de nous avoir reçus. Finalement, un gros merci à la Société d'histoire de l'Outaouais d'avoir accepté de travailler en collaboration avec nous pour l'activité sur le guide des archives familiales et à l'Écomusée de nous avoir reçus lors de cette activité.

Brigitte Pollock, directrice  
Région Ouest

## **BUREAU CANADIEN DES ARCHIVISTES**

Le Bureau canadien des archivistes fait la promotion du «développement de la discipline et de la profession d'archiviste ainsi que la connaissance et l'expertise des archivistes canadiens aux plans national et international» et entreprend des «projets conjoints en matière de formation, de perfectionnement, de normalisation des pratiques archivistiques, de promotion et de sensibilisation à l'importance sociale de la profession d'archiviste et à la sauvegarde du patrimoine archivistique national». Le Conseil d'administration du BCA se compose de six personnes : le président (ou la présidente) et le vice-président (ou la vice-présidente) de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et de l'*Association of Canadian Archivists* (ACA), un (ou une) Secrétaire général et un (ou une) Secrétaire général adjoint, ces derniers nommés alternativement par les associations.

Succédant à Carole Barnabé, Ginette Laferrière est devenue Secrétaire générale adjointe pour un mandat de 2 ans. Malheureusement, elle n'a pu compléter son mandat et elle a été remplacée par Nathalie Hodgson.

### **Activités 2000-2001**

Le BCA a établi qu'il y aura dorénavant une réunion «en personne» chaque année, qui se tiendra à la même période que l'assemblée générale du CCA à Ottawa, le courrier électronique et les réunions téléphoniques étant efficaces et économiques pour l'échange d'information et la prise de décisions le reste de l'année.

Le BCA a été l'hôte du Conseil d'administration de la Section des associations professionnelles (SAP) du CIA pour sa réunion d'avril 2000. Les Archives nationales du Canada et les Archives nationales du Québec ont généreusement commandité des visites à leurs installations respectives à Ottawa/Gatineau et Québec. En plus des réunions intensives, le groupe a aussi visité le Service des archives de la Ville de Montréal et les Archives des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, en plus de faire un tour guidé du Vieux-Montréal et de rencontrer les représentants de l'AAQ, de l'ACA et du CCA. Ils sont donc retournés chez eux épuisés, mais avec une vision positive de la scène archivistique canadienne.

Grâce au soutien financier du CCA, la Secrétaire générale a pu représenter les associations professionnelles au Congrès du Conseil international des archives (CIA) qui s'est tenu à Séville en septembre. Elle a aussi continué son mandat en tant que membre du Conseil d'administration de la SAP.

Le BCA a continué la planification du symposium conjoint de l'ACA et de l'AAQ. Ainsi, les deux associations se sont entendues pour tenir un symposium d'une journée à Montréal en juin 2004. Le projet se fera sous l'égide du BCA, qui nommera aussi les membres du comité organisateur.

Le Comité sur le droit d'auteur du BCA a eu beaucoup de travail à l'été et à l'automne 2000, lorsque les ministères du Patrimoine et de l'Industrie ont réactivé le dossier. Le Comité a procédé à un examen des besoins de la communauté archivistique en ce qui concerne l'environnement électronique. Le Comité a participé au Forum sur le droit d'auteur et a fait connaître les besoins de la communauté archivistique en contribuant au document conjoint envoyé au gouvernement pour lancer la discussion. Une réunion préliminaire a été tenue en septembre avec les représentants des ministères du Patrimoine et de l'Industrie. Le gouvernement fédéral a stipulé clairement qu'il n'y aura pas de «phase 3». Celle-ci aurait inclus toutes les questions de droit d'auteur qui demeurent en suspens. On planifie plutôt des initiatives plus petites qui permettront de régler ces questions une à la fois. Un document de discussion était attendu pour l'automne 2000, mais il n'est pas encore apparu. Le dossier avance, mais de façon lente et prudente. Des précisions ont été apportées au programme de formation sur le droit d'auteur des documents audiovisuels et il est maintenant disponible aux associations professionnelles qui désirent l'offrir, que ce soit en anglais ou en français.

---

**Rapport annuel 2000 – 2001**  
**Association des archivistes du Québec**

Le BCA a établi les priorités en ce qui concerne les demandes de subvention des deux associations et les a présentées au Conseil canadien des archives (CCA). Les subventions obtenues incluent le financement d'activités pré-congrès pour l'ACA et l'AAQ et pour des projets concernant le RCIA. Les subventions du CCA sont une source importante de financement pour les activités et la formation professionnelles.

Le BCA a été un forum de discussion pour des échanges entre les associations sur plusieurs sujets, incluant la coordination des dates des congrès annuels.

Le BCA a exprimé à l'*American Library Association* son intérêt pour une participation à son groupe de travail responsable des politiques et de la structure d'agrément des programmes d'éducation en bibliothéconomie et en sciences de l'information.

J'aimerais remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur travail et leur support au cours de l'année, plus particulièrement Marc Lacasse, Ian Moir et Nathalie Hodgson dont les mandats se terminent à la fin juin. Ce fut pour moi un privilège de travailler avec chacun.

Nancy Marrelli, secrétaire générale  
Bureau canadien des archivistes